

# Miracula beatae Mariae semper virginis † Solange Corbin

## Citer ce document / Cite this document :

Corbin Solange. Miracula beatae Mariae semper virginis. In: Cahiers de civilisation médiévale, 10e année (n°39-40), Juillet-décembre 1967. pp. 409-433;

doi: https://doi.org/10.3406/ccmed.1967.1421

https://www.persee.fr/doc/ccmed\_0007-9731\_1967\_num\_10\_39\_1421

Fichier pdf généré le 24/03/2019



# Miracula beatae Mariae semper virginis\*

En recherchant la musique de l'office rythmique Gaude mater ecclesia, pour la Conception de la Vierge au 8 décembre<sup>1</sup>, nous avons dû dépouiller un grand nombre de bréviaires anciens. Nous y retrouvions tantôt l'office rythmique, tantôt l'office banal en prose (mais cet office en prose était-il tellement plus banal? La question se pose maintenant). Ce dernier office n'était qu'une adaptation. mutatis mutandis, de celui qu'on récitait pour la Nativité de la Vierge. La musique de l'office Gaude mater est éditée ailleurs<sup>2</sup>; pour l'instant, nous voudrions nous arrêter à un aspect de tous ces offices, vers ou prose, leur utilisation des Miracles de la Vierge. Ce n'est pas là une découverte. N'importe quelle étude du bréviaire signale qu'on a jadis utilisé pour les leçons de cette fête un récit des Miracles de la Vierge<sup>3</sup>, d'après lequel l'abbé Helsin de Ramsay (1080-1088), rentrant en Angleterre, fut sauvé d'un naufrage par l'intercession de la Vierge qui lui fit demander en échange de célébrer la fête de sa Conception. Déjà, lorsqu'on recourt à la tradition manuscrite, l'utilisation de ce texte est variable ; il s'y ajoute des Miracula imprévus et, finalement, il est arrivé que les miracles envahissent non seulement la totalité des leçons, mais aussi antiennes et répons. Un exemple extrême de cette utilisation se trouve dans le ms. conservé à Rome (Bibl. Naz., Sessorien 146) dont nous donnons le texte ci-après.

L'office de la Conception qu'il contient est composé presque entièrement de Miracula, chose surprenante pour un office liturgique de toute façon, et surtout celui-là qui a été l'objet de contestations et de discussions théologiques. Notre enquête permettra de le situer à sa place dans la tradition dont il n'est, à l'extrême fin du XIVe s., qu'un écho un peu indiscret.

Nous donnerons d'abord notre texte, nous en discuterons l'origine et la date ; nous livrerons ensuite les éléments de l'enquête : un peu plus de cent trente offices ont été dépouillés. Nous ne ferons pas état des bréviaires qui ne contiennent pas l'office, mais ces hésitations et ces reculs mériteraient l'examen. Le lecteur verra enfin de lui-même comment ce livre, conservé à Rome, mais originaire de Pérouse, est inséré dans une tradition dévote ininterrompue jusqu'au concile de Trente.

<sup>\*</sup> Nous n'avons pu consulter pour le présent article la série des sources de l'Ordre de Prémontré. Elles feront partie d'une seconde étape de ce même travail (cf. infra, n. 2), mais nous ne pensons pas qu'elles puissent modifier sensiblement nos conclusions.

<sup>1.</sup> G. M. Dreves, Analecta hymnica medii aevi, t. V, p. 47 (nous aurons à faire connaître d'autres éditions). 2. En préparation dans « Études grégoriennes ».

<sup>.</sup> L'étude la plus complète et la plus accessible est celle de X. LE BACHELET, Immaculée Conception, dans « Dict. de théol. cathol. », t. VII, 1930, col. 850-1218.

# Office pour la fête de la Conception de la Vierge 8 Décembre

(Manuscrit de Rome, Bibl. Naz., Sessorien 146)4

F. 423 a. — In conceptione beate Marie virginis ad vesperas.

ANT. — Mater eterni luminis...<sup>5</sup>

Cum reliquis de laudibus psalmis de sancta Maria.

Capitulum. — \*Ego quasi vitis...

RESP. — \*Conceptio venerande...

Hymnus. — \*Ave maris stella...

Ad Magnificat. Ant. — \*Celebremus hodie dignis officiis honorabilem conceptionem, ut ipsius meritis et precibus a cunctis vitiis eripi mereamur.

Oratio (f. 423 b). — \*Deus qui beate Marie virginis conceptionem...

Ad matutinum invitatorium. — \*Hodie beatissime virginis Marie devotissime celebremus conceptionem, ut ab eius filio remuneremur in celo. — Ps. Venite...

In primo nocturno. ANT. I. — Redeunte prudenti Anselmo omni laude [digno] cum alta maris petisset, cepit undarum naufragio fatigari.

- Remis fractis, funibus ruptis, fatigatis nautis, nec ultra valentibus, velis cadentibus, spes salutis ANT. II. amittitur.

- Cumque essent de salute corporum desperati, curam solum in celo creatori suo magnis clamoribus ANT. III. animas commendarent.

- Quemdam reverende habitudinis virum viderunt pontificali infula decoratum, stantem ANT. IV (f. 423 va). navi proximum.

- Vis, inquit, periculum maris evadere, vis in patriam sanus redire? Cumque cum fletu id toto corde desideraret, hoc solum expetere respondit.

ANT. VI. — Scias me ad te domina nostra genitrice Maria directum quam dulciter acclamasti.

▼. Benedicta tu... — R

7. Et benedictus...

Lectio I. — Anselmus Cantuariensis archiepiscopus et pastor Anglorum coepiscopis suis cunctisque orthodoxis salutem et perpetuam benedictionein. Conceptionein venerande Dei genitricis virginis Marie, dilectissimi fratres, quemadmodum per multa signorum experimenta in Anglia et in Francia ceterisque comitatibus celebranda sit declarata, me narrante audiat dilectio vestra.

RESP. I. — \*Hodie celebranda est conceptio Dei genitricis virginis Marie. Que salvatorem genuit nobis dominum.

Vers. — Digna namque est ut ei summa cum devocione famulemur. Que.

Lectio II (f. 423 vb). — Tempore namque illo quo divine placuit pietati Anglorum gentem de suis malis corrigere et sue servitutis officiis artius astringere, gloriosissimo Normannorum duce Guilielmo eamdem patriam debellando subegit.

RESP. II. — \*Conceptio venerande Dei genitricis Marie, dilectissimi fratres, quemadmodum per multa signorum experimenta in Anglia et in Francia ceterisque comitatibus celebranda sit declarata, me narrante audiat

Vers. — Tempore namque illo quo divine placuit pietati ut Anglorum gentem de suis malis corrigere et sue servitutis officiis mancipare. — Me narrante.

Lectio III. — Qui licet Guilielmus, rex Anglorum factus, Dei virtute et industria sua totiusque ecclesiastice dignitatis honores in melius reformavit. Cuius pie intentionis operibus invidens ille omnium bonorum inimicus dyabolus tum familiarum fraudibus tum extraneorum incursibus multociens conatus est eius

<sup>4.</sup> Pour la bonne compréhension de la lecture de nos textes, nous avons numéroté les pièces de l'office suivant l'ordre des antiennes et des répons. Les pièces marquées d'un astérisque sont reprises aux offices banaux de la Vierge. Nous avons normalisé l'orthographe qui n'a d'ailleurs aucune caractéristique propre (des c et des t confondus, quelques étourderies évidentes de copiste).

<sup>5.</sup> Le texte complet de cette antienne se trouve à laudes, ant. I. 6. Le mot « digno » manque dans le texte.

- obsistere successibus. Sed Deo protegente et se regem timente et (f. 424 a) glorificante, ad nichilum reductus est malignus.
- RESP. III. Si portum salutis volumus comprehendere, Dei genitricis conceptionem dignis officiis celebremus. Vers. — Ut ab eius filio digna remuneremur mercede. — Dei.
- Lectio IV. Audientes autem Daci Angliam subjectam esse Normannis, graviter indignati quasi se suo iure privati, arma parant, classes aptant, ut eos adeuntes expellant. Hoc comperto prudentissimus Guilielmus Helsynum quemdam religiosum abbatem Ramesiensis cenobii accersitum in Daciam dirigit ut inquirat hujus rei veritatem.
- RESP. IV. \*Cum jocunditate Christo canamus gloriam in hac sacra conceptionem intemerateque precelse virginis Marie. Ut ipsa precibus intercedat ad Dominum.
- Vers. Devotissime genitricis Dei Marie celebremus conceptionem. Ut ipsa.
- In secundo nocturno. ANT. VII. Atsi dictis obtemperare volueris sanus cum comitibus maris periculum evades.
- ANT. VIII. Spopondit ille obtemperare si evaderet naufragium. Ille dixit : Promitte diem conceptionis matris Dei (f. 424 b) sollempniter celebrare.
- ANT. IX. Quis dies erit mihi hunc festum celebrandi ? Sextus ydus decembris, hoc festum sollempnizandum tenebis.
- ANT. X. Hiis dictis, ille disparuit et abbas cum suis comitibus incolumis litoribus applicuit, et que viderat notificavit.
- ANT. XI. Statuit in Ramesiensi cenobio ipsum festum celebrari et ipse devote celebravit.
- ANT. XII. Ergo si portum salutis volumus comprehendere, dignis officiis conceptionem virginis celebremus. Ÿ. — \*Sicut myrrha... — R7. Suavitatis...
- Lectio V. At ille vir admodum sagacis ingenii strenue negocium regis exequitur. Quo fideliter peracto ad Angliam reverti cupiens, mare ingreditur et cum jam maximam maris partem prospero cursu transisset, subito densis surgentibus undique ventis horrida tempestas celum commovit et undas.
- Resp. V. \*Gaude Dei genitrix virgo immaculata, gaude que gaudium ab angelo suscepisti, gaude qui genuisti eterni luminis caritatem.
- Vers. (f. 424 va). Gaude sancta Dei genitrix virgo, tu sola mater innupta, te laudat omnis creatura. Gaude que.
- Lectio VI. Fatigatis igitur nautis, nec ultra valentibus, obruptis fractis remis, funibus ruptis, cadentibus velis, spes salutis amittitur, nihil aliud nisi submersionis editum miserabiliter exspectantibus.
- Resp. VI. Virgo beatum<sup>7</sup> Theophilum desperatum ad veniam reduxit et prephatum presbiterum et triduarium mortuum a demonibus eripuit et ad vitam revocavit eternam. Nullus sit piger virginem honorare.
- Vers. Celebremus hodie dignis officiis honorabilem conceptionem ut ipsius meritis et precibus a cunctis vitiis eripi mereamur. Nullus sit.
- Lectio VII. Cumque de salute corporum desperantibus, animarum curam solummodo creatori suo magnis vocibus commendarent et beatam Dei genitricem Mariam miserorum filiorum refugium et desperatorum spes devote proclamarent, ecce subito (f. 424 vb) conspiciunt quemdam reverendum virum pontificali infula decoratum quasi inter undas stantem navi proximum. Qui advocans ad se abbatem Helsinum his verbis cepit compellare eum : Vis, inquit, periculum maris evadere ? Vis in patriam sanus redire ?
- Resp. VII. Tunc Theophilus evigilans super pectus suum cyrographum positum invenit.
- Vers. Et mox crastina dominica hec episcopo et cunctis civibus narravit. Cyrographum.
- Lectio VIII. Cumque cum fletu toto corde desiderare et id solum expetere respondisset, ait ille : Scias me ad te domina nostra Dei genitrice Maria, quam tam dulciter reclamasti, directum, et si dictis meis obtemperare volueris, sanus cum comitibus maris periculum immunis evades.
- Resp. VIII. Et statim idem episcopus data sibi penitentia et absolutione duxit illum ante altare ad communicandum. Cum corpus Christi de manu episcopi acciperet descendit spiritus sanctus super illum in specie solis.
- Vers. Et refulsit super faciem eius (f. 425 a) sicut sol. Descendit.
- (In tertio nocturno). Ad Cantica. Ant. \*Gaude sancta Dei genitrix virgo, tu sola mater innupta, te laudat omnis creatura.
- Ÿ. \*Gaude Maria virgo... Ry. Sola interemisti...
- 7. En marge, une main indignée a écrit : non beatum ! Aucune légende ne fait de Théophile un saint ; il est probable que l'original avait Virgo beata ; le a fut pris pour un u, ce qui propose une forte ancienneté pour cet original.

- Lectio IX. Spondet illico se ei obtemperaturum si hoc evaderet naufragium. Promitte mihi, inquit ille, quod diem conceptionis matris Christi sollempniter celebrabis et celebrandum predicabis. At ille vir prudentissimus inquit: Et quo die erit mihi hoc festum celebrandum? Et ille: Sexto ydus decembris illud sollempnizandum tenebis. Ad quem abbas: Et quo officio utemur in ecclesiastico officio? Omne, inquit, officium quod dicetur in die nativitatis dicetur in conceptione, excepto quod nomen nativitatis mutabitur in nomen conceptionis.
- Resp. IX. \*Gloriose virginis conceptionem dignissimam recolamus. Unde angelo nuntiante concepit salvatorem mundi.
- Vers. Beatissime virginis Marie conceptionem devotissime (f. 425 b) celebremus. Unde.
- Lectio X. His dictis, ille et quam [citius]\* sedata tempestate abbas cum suis comitibus incolumus concito flatu littoribus applicuit, et omnia que vidit et audivit quam potuit notificavit. Statuit in Ramesiensi cenobio idem festum celebrari et ipse quoad vixit devotis obsequiis celebravit.
- RESP. X. \*Quia fecit mihi Deus magna qui potens est, et sanctum nomen ejus.
- Vers. Et misericordia ejus a progenie in progenies timentibus eum. Quia fecit.
- Lectio XI. Nos itaque fratres karissimi Dei genitricis conceptionem dignis celebramur officiis, ut ab ejus filio digne mercede remuneremur.
- RESP. XI. \*Felix namque es sacra virgo, Maria, et omni laude dignissima. Quia ex te ortus est sol justitie, Christus Deus noster.
- Vers. Ora pro populo, interveni pro clero, intercede pro devoto femineo sexu, sentiant omnes tuum (f. 425 va) juvamen quicumque celebrant tuam sacram conceptionem. Quia.
- Lectio XII. Sicut enim omnipotens Deus ineffabili providentie sue intuitu ante quam lumen fieret hominem periturum dyabolica machinatione previdit, sic et redemptionis humane consilium ante secula immensa etatis sue visceribus [un mot gratté]. Et non solum qualiter redimeret modum et ordinem in profundissima sapientie sue ratione constituit, verum et quando redimeret certum temporis articulum prefinivit. Oportebat quippe patri hedificari domum in quam descendens celestis rex habere dignaretur hospitium. Illam videlicet quam per Salomonem dicitur: Sapientia hedificavit sibi domum, scidit columpnas septem.
- RESP. XII. \*Gaude Maria virgo, cunctas hereses sola interemisti, que Gabrielis archangeli dictis credidisti.

  Dum virgo Deum et hominem genuisti, et post partum virgo inviolata permansisti.
- Vers. Gabrielem archangelum credimus divinitus te esse affatum, uter tuum de spiritu sancto credimus impregnatum, erubescat judeus infelix qui dicit Christum ex Joseph semine esse natum. Dum.

Evangelium: Liber generationis, require in Natale ejusdem.

- Ad laudes et per horas. ANT. I. Mater eterni luminis sit pro nobis quesumus apud Deum exoratrix et orat pro nobis Deum patrem omnipotentem.
- Cum reliquis ANT. II. Fuit in Tolletana civitate quidam archiepiscopus qui vocabatur Ildefonsus, valde religiosus.
- ANT. III. Qui virginem matrem Dei multum diligebat, et pro ut poterat omni reverentia honorabat.
- ANT. IV. In cujus laude volumen insigne de ejus sanctissima virginitate stilo elegante composuit.
- ANT. V. Qui eidem sancte Marie ita complacuit ut ei ipsum librum manu tenentem appareret et pro tali opere gratias reperiret.

Capitulum. — \*Ab initio...

♥. \*Gaude Dei genitrix... — Ry. Gaude que gaudio ab angelo...

Hymnus. — \*O gloriosa domina...

Ad Benedictus. Ant. — Ille vero cupiens altius virginem honorare, constituit ut celebraretur festivitas ejus singulis annis que in generali concilio confirmata celebretur per multa ecclesiarum loca.

DATE ET ORIGINE DU MANUSCRIT DE ROME (Bibl. Naz., Sessorien 146). — Ce bréviaire sera décrit, comme tous les livres du fonds Sessorien, dans le catalogue que prépare Mme Luisa Banti. Nous ne donnons ici que les éléments qui relèvent de l'identification liturgique.

Ce volume de 618 ff. ne doit pas faire illusion : la foliotation saute de 296 à 397 sans lacune du texte. La dimension est celle d'un in-80 et le livre se présente de façon simple : pas d'enluminures (la place en avait cependant été réservée, par exemple fol. 456 au début de l'office de saint Benoît), pas d'additions. L'écriture, gothique, relativement peu brisée, les initiales exclusivement à filigrane lui donnent un aspect archaïque. Il s'agit d'une tradition attardée, car le livre ne peut être daté que de la fin du XIVe s. Il avoue cependant son âge à la façon dont les lettres sont agglutinées les unes aux autres. Les abréviations sont nombreuses, parfois fantaisistes.

Il s'agit d'un volume de tradition monastique : une rubrique — au début et au fol. 8 r<sup>0</sup> — se retrouve plusieurs fois dans le livre: Incipit breviarium secundum rubricam novam ordinis monachorum. D'autre part les offices à douze leçons, la fête de saint Benoît (almi patris nostri) confirment la rubrique. On examinera soigneusement les offices de la semaine sainte et de Pâques. Contrairement au reste de l'année, les trois jours saints n'ont que des offices à neuf leçons; au jour de Pâques, trois leçons. La coutume des jours saints en effet a varié dans le rite monastique médiéval ; certaines abbayes ont chanté l'office more secularium, allant jusqu'à reprendre l'office à trois leçons pour le dimanche de Pâques. Cette coutume est bien attestée, et disparaît peu à peu après le XIIIe s. Notre recueil, qui date, avons-nous dit, de la fin du XIVe s., montre encore là une tradition attardée. D'autre part la liste même des répons est celle de la curie romaine à l'interversion de deux répons près. Nous ne sommes pas à Rome, mais nous n'en sommes pas loin<sup>9</sup>.

Pour localiser le ms. nous dépouillerons les trois éléments principaux : le sanctoral, les litanies et le calendrier. Ce dernier élément est moins sûr, il ne concorde parfois pas avec les deux premiers, il doit toujours être questionné avec prudence. Toutefois, dans le cas présent, nous verrons que calendrier et sanctoral proviennent d'églises voisines.

L'analyse débute avec le sanctoral, très abondant, ce qui est caractéristique de la basse époque. Les noms qui y figurent sont en général très répandus et leur abondance nous prive de donner la liste en entier; nous ne donnerons donc que l'analyse pour laquelle nous utilisons les listes fournies par Victor Leroquais<sup>10</sup>. Nous avons écarté les listes gélasienne et grégorienne, puis celle de l'Église romaine, fortement représentée ici, mais sans aucune solennité. Ce qui reste est peu abondant et suffit à localiser le livre.

L'année liturgique débute normalement avec la vigile de saint André au 29 novembre, et au 8 décembre la Conception de la Vierge comme il convient. Saint Antoine (17 janvier), saint Maur (20 janvier) nous orientent vers l'ordre monastique ; puis viennent sainte Scholastique (10 février) et saint Benoît avec octave (au 21 mars, avec la mention almi patris nostri). Aucun saint clunisien. Saint Dominique (5 août) et saint François sont universels à l'époque de notre livre, leur présence n'indique rien. Une fête de la Vierge donne la date de la copie : sainte Marie aux Neiges, 5 août. La fête fut instituée en 1391 : le bréviaire doit donc dater de peu après cette date. Mais il ne contient pas la fête de la Visitation instituée en 1389 : lors de la copie, l'équivoque était donc encore possible, et la diffusion des deux fêtes incomplète.

Les « noms utiles » sont ceux de saint Herculano au 1er mars et saint Ubald au 17 mai ; tous deux ont douze leçons. Une mention spéciale est faite de saint Érasme au 1er juin, et saint Paternien est cité au 12 juillet. Or Herculano était évêque de Pérouse, il fut martyrisé par Totila et devint le

<sup>9.</sup> Les offices de la semaine sainte sont étudiés par Michel HUGLO, L'office du dimanche de Pâques dans les monastères bénédictins, dans « Rev. grégorienne », t. XXX, 1951, p. 191-203. Aucune des attestations données n'est aussi tardive que la nôtre. D'autre part on trouvera les listes de répons pour la semaine sainte et pour certaines églises, dont Rome, dans V. Leroquais, Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France, Paris, 1932/36, 6 vol.; voir t. I, préface, p. LXXX et ss.

10. V. Leroquais, Les sacramentaires et missels manuscrits des bibliothèques publiques de France, t. I, Mâcon, 1924, p. XLV-XLVI.

<sup>11.</sup> Ibid., étude du calendrier de Rome.

patron de la ville<sup>12</sup>. Ubald est originaire de Gubbio, mais Pérouse l'élut évêque; il récusa cet honneur et devint plus tard évêque de Gubbio. Érasme de Gaëte et Paternien de Bologne sont évidemment des saints « bons voisins ». Deux noms de Ravenne offrent quelque intérêt : Sévère et Second sont chacun éponymes d'un monastère de Pérouse<sup>13</sup>. Il en est de même de Bernard au 20 août.

Les litanies confirment l'aveu du sanctoral avec Herculano, Ubald, Paternien, Benoît et Scholastique (fol. 293 r<sup>0</sup>).

Enfin voici les noms utiles du calendrier :

De première main: Conception de la Vierge, rubriquée, 8 décembre; Maur abbé, 17 janvier, rubriqué; Antoine abbé, 20 janvier; Scholastique, 10 février; Herculano, 1er mars; Benoît abbé, 21 mars, rubriqué; Ubald de Gubbio, 17 avril, rubriqué; Vivien, évêque de Pérouse au XIIe s., 1er juin; sainte Marie aux Neiges, 5 août; Bernard abbé, rubriqué, 20 août; Léonard (de Limoges), rubriqué, 6 novembre.

De seconde main: Second, martyr, 10 mai; Visitation de la Vierge, 2 juillet; Zénon de Vérone, 8 décembre.

Le fait que saint Herculano ne soit pas rubriqué indique que nous ne sommes plus à Pérouse, même si l'on mentionne saint Vivien. Au contraire, la solennité donnée à Ubald désigne Gubbio. La date de l'original n'est pas éloignée de la date de la copie du bréviaire : l'équivoque entre la Visitation (1389), de seconde main, et sainte Marie aux Neiges (1391), de première main, en fait foi. L'origine exacte du livre est plus difficile à déceler. Il émane certainement de l'Ordre de saint Benoît, mais il y avait à Pérouse d'innombrables monastères bénédictins. Grâce au travail de première main de don Angelo Pantoni<sup>14</sup>, l'on connaît deux monastères de Pérouse dédiés à saint Benoît : l'un fut fondé en 1247 par saint Silvestre Gozzolini. Mais notre livre n'est pas silvestrin, car il ne mentionne nulle part la fête du fondateur au 26 décembre. Il ne peut probablement s'agir que de San Benedetto Novello, sur lequel on a peu de détails.

Jusqu'à plus ample informé, nous admettrons donc que le ms. Sessorien 146 provient de Pérouse — et vraisemblablement de San Benedetto Novello, — à la fin du xive s.

Textes repris aux offices courants de la Vierge.

Si nous considérons l'office tel que nous le propose le ms. Sessorien, nous départagerons aisément les textes banaux et ceux, bien plus nombreux, qui furent repris aux *Miracula Virginis*. Les premiers proviennent sans exception des offices de la Vierge en cours à l'époque de création de l'office de la Conception, à l'extrême fin du xie s. Certains d'entre eux sont usuels dans l'office de la Nativité de la Vierge d'où ils sont repris *mutatis mutandis*; ce sont le capitule et son répons, l'hymne de vêpres, l'antienne à *Magnificat*, l'invitatoire, les répons 1, 4 et 10, le capitule des laudes, l'hymne des laudes.

Le répons 10 est repris au texte du *Magnificat* et, de l'office ancien, a trouvé son chemin jusqu'à l'office actuel où il est répons 8. Trois répons célèbres doivent être examinés à part : le répons 5,

<sup>12.</sup> Le dies natalis d'Herculano, 7 novembre, ne semble pas avoir été célébré. C'est du moins ce qui ressort des Decreta et monita synodalia ecclesiae Perusianae jussu admodum illustrissimi ac reverendissimi D. Neapolionis Cometoli Perusiae episcopi editi, Pérouse, 1600, p. 15.

<sup>13.</sup> COTTINEAU, Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés, vº Pérouse.

<sup>14.</sup> PANTONI, Monasteri sotto la regola benedettina a Perugia e dintorni, dans « Benedictina », t. VIII, 1954, p. 231-236. Pour les deux San Benedetto, voir p. 234.

Gaude Dei genitrix virgo immaculata..., le répons 11 : Felix namque es sacra virgo..., le répons 12 : Gaude Maria virgo cunctas hereses...

Ces trois pièces sont constamment utilisées dans tous les offices de la Vierge et servent en général de répons solennel en fin de nocturne. A ce titre, elles réclament déjà l'attention, car la place qui leur est donnée propose d'elle-même des embellissements. Le répons 5, Gaude Dei genitrix virgo..., ne semble pourtant pas en avoir reçu<sup>15</sup>. Le corps du très populaire répons 11, Felix namque, se retrouve à peu près intact dans l'offertoire actuel de même incipit (messe de la Vierge); il a dans le passé reçu des tropes et fut étudié à plusieurs reprises<sup>16</sup>. Le répons 12, Gaude Maria virgo, est également familier: c'est l'avant-dernier mot du corps du répons qui a donné naissance à la prose Inviolata (... inviolata permansisti), ce qui est normal puisqu'il s'agissait d'une pièce de fin de nocturne. Il a reçu au moins une adaptation polyphonique<sup>17</sup>.

Quelle que soit la notoriété de ces pièces, cependant, et leur degré de solennité, elles sont banales à force de fréquence et il en est de même des pièces reprises à l'office de la Nativité.

# Textes repris aux « Miracula Virginis ».

Ces citations ont une tout autre signification que les pièces strictement liturgiques. Si les « miracles de la Vierge par personnages » sont célèbres sous leur forme française, on connaît moins bien leurs originaux latins, dont la source remonte soit aux récits apocryphes, soit à la littérature pieuse de basse époque, où l'on distingue mal entre histoire et embellissements. Bien que les sources soient fort anciennes, cette littérature foisonne brusquement au XIIe s.: on n'a pas rendu compte de cette soudaine invasion. Les premiers recueils sont anonymes, mais les compilateurs commencent à signer avec |Barthélemy de Trente († v. 1240), Jean de Mailly († v. 1250) et Vincent de Beauvais († 1264). Tous sont la source de Jacques de Voragine († 1298): à cette époque l'office de la Conception est organisé depuis près de deux cents ans. L'étude de ce répertoire est compliquée par l'abondance et la diffusion des textes. Nous citerons les Miracula d'après l'index d'Albert Poncelet, classique bien qu'il remonte à 1902, et un travail de H. Barré qui fait état des sources et des études les plus récentes<sup>18</sup>.

Toute la question est de savoir comment ces textes ont fait leur chemin jusqu'à la liturgie, car leur place initiale n'était pas là. On critique leur naïveté, leur invraisemblance; on sous-estime la chaleur humaine, la foi à l'emporte-pièce, la poésie qui s'en dégagent. Mais tout cela n'en fait pas des textes liturgiques. Bien au contraire, la place des *Miracula* se trouvait normalement dans des

15. Amputé de son verset, ce répons est devenu antienne dans les Variae preces, Solesmes, 1901, p. 48 et Processionale monasticum, ibid., 1893, p. 167. Cf. A. WILMART, Auteurs spirituels et textes dévots du moyen âge latin, Paris, 1932; S. Corbin, Essai sur la musique religieuse portugaise du moyen âge, Paris, 1952, p. 364.

16. Ce répons n'est pas édité avec sa musique dans nos livres modernes. On le trouve en notation lisible dans l'antiphonaire de

\*Marianum \*, t. XXIX, 1967, n° 145.

17. Ed. Variae preces, p. 130; texte également à l'antiphonaire de Worcester (note infra), p. 271, à la Purification. Étudié par dom POTHIER (« Rev. chant grégorien », juillet 1898) et par dom BROU dans « Ephemerides liturgicae », t. LXII, 1948, p. 91-95. Le verset polyphonique se trouve dans le ms. Paris, Bibl. Nat., lat. 11631, au fol. de garde. Cf. aussi Wilmart, Auteurs spirituels... p. 485 en note; H. Barré, Antiennes et répons... (supra, n. 176), texte n° 66.

<sup>16.</sup> Ce répons n'est pas édité avec sa musique dans nos livres modernes. On le trouve en notation lisible dans l'antiphonaire de Worcester (« Paléographie musicale », t. XII, 1922, p. 357, à l'Assomption). Cf. dom Pothier, Offertoire « Felix namque es », dans « Rev. chant grégorien », sept. 1900, mars 1907 (dans ce dernier article une série de tropes); Y. DelaPorte, Un tropo inedito del responsorio « Felix namque », dans « Rassegna gregoriana », 1913, p. 225-234. Certains mss. cités par dom Pothier attribuent à l'offertoire ancien le même verset qu'au répons (ora pro populo...). Cf. S. CORBIN, op. cit., p. 354; H. BARRÉ, Antiennes et répons de la Vierge, dans « Marianum », t. XXIX, 1967, nº 145.

<sup>18.</sup> L'édition la plus ancienne remonte à 1731: Bernard Pez, Liber de miraculis sanctae Dei genitricis Mariae, Vienne, 1731, rééd. av. notes et introd. p. Th. F. Crane, Cornell Univ., t. I, 1925 (« Studies in Romance Language and Literature ». — L'œuvre d'A. Poncellet, Index Miraculorum beatae Virginis Mariae quae saec. VI-XV latine conscripta sunt, dans « Anal. Bolland. », t. XXI, 1902, p. 241-360, recense la littérature jusqu'à cette date. Il est facile de compléter avec H. Barré, L'énigme du « Mariale magnum », dans « Ephemerides mariologicae », t. XVI, 1966, p. 265-278. — Jean de Mailly a été récemment édité: A. Dondaine, Abrégé des Gestes et miracles des saints, trad. du latin, Paris, 1947, in-49. — Barthélemy de Trente est encore inédit, et Vincent de Beauvais décourage l'édition par l'ampleur de son œuvre (éd. de Douai, 1624, heureusement assez bien représentée dans les bibliothèques, en quatre vol. in-fol.). Pour Jacques de Voragine, on en reste à l'édition latine de Graesse, Leipzig, 1846, reprise plusieurs fois sans aménagements: on verra dans « Anal. Bolland. », t. XLI, 1943, p. 313-315, le compte rendu d'études récentes.

recueils spéciaux; à l'occasion on les verra voisiner avec les *Vitae sanctorum*, parfois avec des homélies. Leur énorme diffusion, leur nature et celle des recueils semblent bien les destiner à alimenter la prière privée, la lecture pieuse, parfois un thème de sermon plutôt que l'office; et, parmi tous les offices, celui-là précisément que les théologiens contestent, sur lequel ils argumentent, et dont les textes devraient être soumis probablement — suivant nos vues modernes toutefois — à une plus grande rigueur. Peut-être pourrons-nous, en suivant l'évolution de l'office, expliquer cette étrangeté.

Commençons par l'office tardif, mais éloquent, du Sessorien 146. Il contient quatre récits (nous verrons plus loin que d'autres *Miracula* ont trouvé place dans d'autres offices), et l'un de ces récits prendra sous nos yeux une place préférentielle, évidente dans le ms. sessorien : le miracle d'Helsin. (Nous donnons l'orthographe la plus courante, mais elle varie : *Aelsinus*, *Elsinus*, *Helsinus* et, dans Oxford Balliol 240, *Elgisius*.) Faisons connaissance avec lui à travers le bréviaire de Pérouse : il faut d'abord regrouper les textes morcelés entre répons, antiennes et leçons. Nous leur donnons tout de suite les numéros d'inventaire de Poncelet (Po).

- Po 1698. Ce récit n'est pas le premier de l'office, mais il en est le plus clair et le plus ordonné. Il débute avec la leçon I et se poursuit jusqu'à la leçon XI et ne se trouve que dans les leçons. C'est un classique du genre : Helsin, abbé de Ramsay, est envoyé par Guillaume le Conquérant en « Dacie » et au retour, assailli par une tempête, est sauvé par l'intervention de la Vierge qui lui fait demander en retour de célébrer la fête du 8 décembre au moyen de l'office de la Nativité, mutatis mutandis.
- Po 1698 bis. Doublet du 1698 : le récit se poursuit à travers les antiennes I-VI, VII-XII et répons III. On décalque le récit 1698, mais ici le héros est saint Anselme qui, ci-dessus, était le conteur. Ce n'est pas un lapsus, c'est une manière d'accommoder le miracle pour lui conférer de l'autorité et en faire une pièce nouvelle. Cet arrangement est à notre connaissance unique pour ce texte.
- Po 74. Le miracle de Théophile se déroule à travers les répons VI, VII et VIII dans une version presque incompréhensible à force d'être abrégée. Cette forme paraît propre à la liturgie, ce récit y est néanmoins fort rare, nous signalerons ceux que nous avons rencontrés.
  Po 590. Les antiennes de laudes contiennent la légende de saint Ildefonse de Tolède visité par la Vierge. Ce récit est à notre connaissance unique dans les offices de la Conception.

Voici maintenant deux autres récits qui ne sont pas repris dans le Sessorien, mais dont nous aurons à connaître plus tard : autant vaut grouper tous les textes.

- Po 1713. Un clerc hongrois s'étant marié de façon tout à fait terrestre, la Vierge lui apparaît pour lui faire une charmante petite scène de jalousie : ne me trouves-tu pas plus belle que toutes ? lui dit-elle. Le pauvre hère se tire d'affaire en renonçant à sa belle et en promettant de célébrer la Conception de la Vierge.
- Po 832. Même promesse sera exigée d'un canonicus gallicus qui, ayant traversé la Seine, s'était rendu dans une mystérieuse villa ubi fornicatus erat (déjà Montmartre?). Il est au retour assailli par les démons tandis qu'il récite les heures de la Vierge. Les démons le tirent au fond de l'eau, la Vierge apparaît, discute avec le Malin: le chanoine lui appartient puisqu'il récitait ses heures, elle arrache le malheureux à sa noyade et vraisemblablement à ses vices terrestres.

Enfin nous devrons connaître une forme rare du récit d'Helsin parvenue jusqu'à nous dans quelques documents seulement :

— Po 405. Helsin, au lieu d'aller en « Dacie », est envoyé au Danemark, ce qui est plus vraisemblable. Trois lignes plus bas, le voici malgré tout en Dacie ; pour en revenir par mer il passe par les Syrtes (golfe de Gabès), ce qui est normal, mais les Syrtes, quae nautae scamma vocant, sont connues pour leurs terribles tempêtes : la Vierge délègue une apparition qui exige d'Helsin la promesse de célébrer la fête du 8 décembre et le sauve.

Nous citerons provisoirement ce récit selon la Patrologie latine où il est édité d'après le ms. Rouen 1403 (U 134, ancien Jumièges 40) dont l'ancêtre est probablement aussi l'ancêtre du ms. Oxford Balliol 24019. Il n'y a pas de mélange à notre connaissance entre les deux familles de ce même récit ; les orthographes (Dani et Daci) sont constantes et les détails cohérents. La différence entre les deux versions, certainement très anciennes, devrait être examinée.

Simplifions l'exposé en éliminant d'abord les éléments les plus rares. La légende d'Ildefonse de Tolède ne se trouve à notre connaissance qu'une fois dans ces offices et nous ne savons à quel titre elle y prit place. La légende de Théophile s'y trouve rarement; voici les renseignements que nous devons donner.

Chacun sait combien ce récit a été familier au moyen âge, mais dans les recueils de Miracula il est toujours beaucoup plus long et développé. Il apparaît très rarement dans nos mss. liturgiques : en tout quatre fois<sup>20</sup>. La tradition est très vague. Dans nos sources le récit se trouve rejeté en huitième leçon après trois autres miracles. Il donne l'impression d'un bouche-trou. Il ne tient jamais plus d'une leçon. Enfin toutes ses versions liturgiques sont plus que brèves : la version du Sessorien, elle, étête le récit qui devient incompréhensible. L'introduction tronquée, que tout le monde connaît, conte que Théophile appauvri a signé un pacte avec le diable. Repentant, il va jeûner quarante jours dans une basilique de la Vierge, puis s'endort sur place vaincu par la fatigue. Pendant son sommeil, la Vierge lui rapporte l'engagement qu'il avait signé et au réveil il le trouve sur son cœur. La phrase qui précède ce geste de la Vierge entame ici le récit (répons VI : Virgo beatum Theophilum ad veniam reduxit...) et elle ne se retrouve guère, à notre connaissance, que dans un recueil de sermons et légendes conservé à Rouen (ms. 622, A 418, du XIIIe s., fol. 81 vo) et dans un bréviaire de Paris (ms. Mazarine 345/46). Dans les deux sources la phrase est : Ecce quia beata Dei genitrix Theophilum desperatum ad veniam reduxit..., qui dans le Sessorien est devenue : Virgo beatum Theophilum...21.

De ces deux récits, l'un est unique (Ildefonse) et l'autre fort rare dans les sources (Théophile figure dans quatre mss. sur cent vingt); ils sont moins utiles pour nous que les deux formes de la vision d'Helsin (Po 1698 et 405). Nous nous y arrêterons donc plus longuement : c'est la clef de cet office. Dans la leçon I, Anselme de Canterbury est le narrateur; c'est la forme usuelle de ce récit. Il explique d'abord le but de son discours dans un petit prologue du meilleur ton diplomatique, mais qui figure irrégulièrement dans les sources. Ce prologue constitue la leçon I. La leçon II contient un petit exposé de la situation internationale, souvent beaucoup plus développé<sup>22</sup>. La leçon III célèbre les bienfaits du règne de Guillaume le Conquérant; celui-ci envoie un ambassadeur chez les « Daces » : l'abbé Helsin de Ramsay. Les leçons suivantes content ses difficultés (dans la version Po 405, le roi de Danemark, ou de Dacie, le retient injustement), le retour, la tempête qui manque lui coûter la vie, l'apparition du messager de la Vierge. Insistons sur le contenu de la leçon IX où l'on donne la date de la fête à célébrer et le texte de l'office : celui de la Nativité, mutatis mutandis. Nous retrouverons plus tard ce texte si important. Dans la leçon X on constate

<sup>19.</sup> On aura recours à l'édition courante de la P.L., t. CLIX, 319, pour Po 1698, 1713; col. 321 pour Po 832, le tout sous le titre Sermo de conceptione beatae Mariae. Sous le titre Miraculum de conceptione sanctae Mariae ex ms. Gem. Met. 40, ibid., 325. L'édition érudite de ces textes se trouve dans : Herb. Thurston et P.T. Slater, éd. Eadmeri monachi Cantuariensis, Tractatus de conceptione sanciae Mariae, Fribourg-en-Brisgau, 1904, qui contient les Miracula en appendice E, F et G. L'appendice G, pris au ms. Oxford Balliol 240, est moins détaillé que le récit de Rouen 1403 (U 134). [Nous voulons ici exprimer toute notre reconnaissance au r. p. Barré, qui possede un exemplaire de ce volume introuvable en France, et qui a bien voulu nous le prêter pour le temps nécessaire à notre

<sup>20.</sup> LENOQUAIS l'avait signalé dans le ms. détruit Chartres 588, du XIIIe s. (Bréviaires, t. I, p. 312), avec lequel nous groupons : Paris, Bibl. Mazarine, ms. 345 (246), de Paris, xve s., fol. 371; id., ms. 366 (784), bréviaire romain, xvie s., fol. 306; id., ms. 350 (774). bréviaire de Coutances, xve s., fol. 318.

<sup>21.</sup> Cf. supra, p. 411, n. 7. 22. P.L., CLIX, 319.

que l'abbé a tenu sa promesse : il fait célébrer la fête à Ramsay ; il a même répandu la nouvelle et s'est livré à ce que nous appellerions la propagande.

La conclusion s'impose d'elle-même : imitons ce saint homme et célébrons la fête (leçon XI).

Enfin un dernier texte a tenu une grande place dans les offices de la Conception : il est temps de le faire intervenir avant d'énumérer nos sources et de les interroger. Nous verrons apparaître un récit bien plus long que les *Miracula* et d'ailleurs plus ancien dans ses éléments : le *De Nativitate Marie*. Il s'agit de l'un des deux remaniements connus du Protévangile de Jacques, modèle qui remonte aux années 180-200. Les deux remaniements sont, d'une part, le pseudo-Matthieu qu'on retrouve à peu près jusqu'au VII<sup>e</sup> s., et le *De Nativitate Marie* qu'on tient pour l'œuvre de Paschase Radbert<sup>23</sup>.

Ayant indiqué la nature des récits que les *lectiones* utiliseront, nous pouvons nous tourner vers la tradition manuscrite de l'office de la Conception. Nous présenterons d'abord les sources du XII<sup>e</sup> s., et peu à peu nous arriverons au XV<sup>e</sup> s., c'est-à-dire à la période dont relève pratiquement le Sessorien 146. Nous aurons alors en mains les éléments qui nous permettront de conclure, après une brève incursion dans l'histoire des faits concernant l'office.

#### Les sources.

- A Quelle est donc la leçon des sources que nous avons pu interroger? Il en existe à notre connaissance neuf principales, contenant l'office de la Conception de la Vierge au XII<sup>e</sup> s.; l'une d'elles, venant de Lyon, est peut-être la plus ancienne et serait copiée au début du siècle:
  - I) Le manuscrit Virunense 38 est à éliminer. Il est cité par Dreves<sup>24</sup> comme source de l'office *Gaude mater ecclesia*. *Virunum* est l'ancien nom de Werden, en Alleniagne orientale ; la bibliothèque est modeste et ne contient pas de mss. anciens. C'est également le nom d'une *villa* romaine et d'un monastère près de Klagenfurt où seraient conservés les mss. du monastère. Mais là encore l'enquête est infructueuse<sup>25</sup>.
  - 2) Annecy, Grand séminaire. Garde d'un recueil manuscrit retrouvé par M.T. Bouquet au cours de ses recherches. Début du XIIe s., au recto l'office Gaude mater incomplet sans leçons, au verso le Gloria laus de Théodulfe d'Orléans. Des deux côtés, neumes lyonnais : cette notation n'étant pratiquement pas sortie de Lyon localise le ms.
  - 3) Paris, Bibl. Nat., lat. 1688. Recueil patristique du XIIe s. venant de Moissac. Aux ff. 95 vo-100, addition contemporaine de l'office Gaude mater, sans leçons.
  - 4) Verdun 10. Recueil de documents de Saint-Airy de Verdun, XI<sup>e</sup> s. Aux ff. 154/55, courte addition incomplète de l'office *Gaude mater* sans leçons, XII<sup>e</sup> s.
  - 5) Paris, Bibl. Nat., lat. 18168. Recueil ecclésiastique et miracles, x1e s. (textes ecclésiastiques) et x11e s. (miracles, ff. 79-105). L'addition des miracles se termine sur un recto; au verso, à la suite, on a copié d'une main du x11e s., très voisine de celle des miracles, l'office et la messe de la Conception, cette fois avec les leçons. Office Gaude mater monastique.

<sup>23.</sup> Deux études classiques sont indispensables: E. AMANN, Le Protévangile de Jacques et ses remaniements latins, Paris, 1910, dans la collection des Apocryphes du Nouveau Testament; E. DE STRYCKER, La forme la plus ancienne du Protévangile de Jacques, recherches sur le papyrus Bodiner f, avec une édition critique du texte grec et une traduction; en appendice les versions arméniennes traduites en latin par H. Quecke, Bruxelles, 1961 (« Subsidia hagiographica », 33). Ces deux ouvrages indiquent les sources, les éditions et l'histoire des textes. On ajoutera J.A. DE ALDAMA, Fragmentos de una versión latina del Protevangelio de Santiago, dans « Biblica », t. XLIII, 1962, p. 57-74; E. DE STRYCKER, Une ancienne version latine du Protévangile de Jacques, dans « Anal. Bolland. », t. LXXXIII, 1965, p. 364-402. Le r. p. de Aldama retrouve le Protévangile dans les leçons de la Conception du bréviaire de Soyons, Paris, Bibl. Nat., nouv. acq. lat. 718, et dans le bréviaire de Mayence, Paris, Bibl. Nat., lat. 1062. Dans tous les ouvrages cités, bibliographie abondante. Sous la forme du De Nativitate Marie, le texte a été connu en Angleterre plus tôt que ne le pensent les auteurs ci-dessus.

<sup>24.</sup> Dreves, Analecta hymnica, V, 47.
25. Les identifications des lectiones échappant aux miracles ont été poursuivies à l'Institut de Recherche et d'histoire des textes. On ne dira jamais assez les services que cet Institut rend aux chercheurs et l'accueil généreux que nous y trouvons. Aux fichiers ainsi mis à notre disposition nous avons naturellement ajouté M. Vatasso, Initia patrum aliorumque scriptorum ecclesiasticorum latinorum, Rome, 2 vol. (« Studi e testi », 16, 17), et nous avons eu la joie de recevoir l'aide du r.p. Barré, c.s. Sp., qui a bien voulu mettre ses propres listes d'initia à notre disposition. Nous voulons ici lui en exprimer notre gratitude.

Leçons I-VIII: Conceptionis gloriose genitricis ac perpetue virginis Marie precelsa solemnitas cunctorum letificans corda...

Leçons IX-XII: Non ab re factum creditur cur ex omni prosapia...

Le premier de ces textes est un sermon de Berner ou Bernier de Sainte-Marie d'Homblières, fin xe s.26.

- 6) Rouen 213 (A 504). Bréviaire de Jumièges, fin XII° s. Au fol. 210 v°, office en prose, monastique.

Leçons I-VIII: Adest nobis dilectissimi optatus dies...

Leçons IX-XII: In Isaya legimus...<sup>27</sup>.

- 7) Rouen 244 (A 261). Bréviaire de Fécamp, fin XIIe s., fol. 312 ro-vo. Office en vers, monastique.

Leçons I-VIII: Multa et ineffabilia bona...

Leçons IX-XII: Req. in Nativitate...

Le texte des leçons I-VIII est de saint Auselme et inédit<sup>28</sup>.

- 8) Rome, Bibl. Vallicelliana, ms. C q, XIIe s., ff. 145-147. Office en prose, séculier.

Lecons I-VI: Hodierna die f.k. sancte Dei genitricis et virginis Marie conceptionem celebremus... (incipit seul)29.

Leçons VII-IX: Po. 405. Le texte Hodierna... se retrouvera dans les mss. de l'Église de Senlis30.

- 9) Munich, c.l.m. 17010. Ms. de Schäftlarn, probablement prémontré, XIIe s., ff. 164-165, en addition du XIIe s. Office en vers, séculier. Pas de leçons<sup>31</sup>.

Ce sont là tous les offices de la Conception que nous ayons pu rassembler pour la première période. Dans la plupart d'entre eux l'office est ajouté. Sur les leçons qui y sont contenues, voici ce que nous savons: Annecy, Verdun, Paris 1688 et Munich 17010 n'ont pas de leçons. Le texte du ms. 18168 se retrouve identique dans deux bréviaires de Senlis dont nous ferons état plus loin<sup>32</sup> et à la cathédrale d'Ely en Angleterre. La grande ressemblance du ms. 18168 avec les bréviaires de Senlis propose une origine commune des trois recueils.

Les textes Adest et In Isaya legimus se retrouvent communément dans les offices du 8 décembre. Quant au texte du miracle Po. 405, c'est la première fois qu'il apparaît dans la liturgie, et nous devrons nous souvenir qu'il figure ici dans un texte en prose (alors que nos autres témoins sont en vers) et qu'il donne la version Dani et non Daci.

26. H. Barré, Pro Fulberto, dans « Recherches théol. anc. et médiév. », t. XXXI, 1964, p. 329; Id., Sermons marials de Bernon de Reichenau, dans « Ephemer. mariologicae », t. XIV, 1964, p. 46. — Bibliographie : ce livre est connu des chercheurs, mais pour sa section du xte s. seulement. Les miracula sont signalés par le catalogue des Bollandistes (Catalogus codicum hagiographicorum latinorum... in Bibliotheca Nationale Parisiensi, Bruxelles, 1893, t. II) et analysés par Mussafia, Marienlegenden, t. II, p. 79

28. H. BARRÉ, Prières anciennes de l'Occident à la Mère du Sauveur, Paris, 1963, p. 304. Sur ce ms., voir Leroquais, Bréviaires, t. IV, p. 116 ; Y. DELAPORTE, L'office fécampois de saint Taurin, dans « L'Abbaye benédictine de Fécamp, 658-1958 », Fécamp, 1960, t. II, p. 171-189, avec nombreux h.t.

29. Ce ms. nous est signalé par le r. p. Barré, que nous remercions de son obligeance.

32. Infra, p. 423.

<sup>27.</sup> Le premier de ces textes est mis sous les noms d'Augustin (P.L., XXXIX, 2104), de Raban Maur (ibid., CX, 54) et de Fulbert de Chartres (ibid., CXLI, 336). Il est en réalité de Raban : cf. H. Barré, Les homéliaires carolingiens de l'école d'Auxerre, Vatican, 1952 (« Studi e testi », 225), p. 242. In Isaya legimus... est un commentaire de l'évangile de Mt., I, par saint Jérôme, cf. P.L., XXVI, 21. Cf. J. Woitkowski, Wiara w niepokalane poczecie najswielsej Marii Panny w posce... Studium historyczno-liturgicum, Lublin, 1958, nº 921 [cet ouvrage contient l'édition de l'office du 8 décembre d'après environ deux cent cinquante mss. conservés en Pologne; les textes sont numérotés]. Sur le ms. Rouen 213, voir V. I,eroquais, Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France, Paris/Mâcon, 1932, t. IV, p. 107; R. J. Hesbert, dans Jumièges, congrès scientifique, Rouen, 1955, p. 866. Tous les mss. de Rouen que nous citons ont été étudiés par l'abbé Vacandard, Les origines de la fête de la Conception dans le diocèse de Rouen et en Angleterre, dans « Rev. quest, histor. », 1807 : cet article maloré sa date est encore utile « Rev. quest. histor. », 1897; cet article, malgré sa date, est encore utile.

<sup>30.</sup> Cf. infra, p. 423. 31. Ms. signalé par Dreves, Analecta hymnica, V, 51.

B — Les témoins du XIII<sup>e</sup> s. sont un peu moins rares, et cela est d'autant plus remarquable qu'on tient pour certain qu'à cette époque la fête de la Conception n'a pas été célébrée. Nous classons nos sources d'après leur contenu; voici d'abord les offices sans miracula:

- Rouen 205 (Y 46). Antiphonaire de Fécamp, fol. 228, office en vers, monastique.

Leçons I-VIII: Multa et ineffabilia<sup>33</sup>.

Lecons IX-XII: Req. in Nativitate...34

- Rouen 207 (A 505). Bréviaire de Saint-Wandrille, fol. 426, office en prose, monastique.

Leçons I-VIII: Sollemnem memoriam sacrosancte virginis Marie matris decet filios ecclesie...

Leçons IX-XII: Req. in Nativitate<sup>35</sup>.

- Paris, Bibl. Nat., lat. 13239. Bréviaire de Saint-Germain-des-Prés, fol. 452, office en prose, monastique.

Leçons I-VIII: Beata Dei mater et perpetua virgo Maria priusque...

Leçons IX-XII: aucune indication<sup>36</sup>.

- Rouen 192 (A 531). Bréviaire de Saint-Ouen de Rouen, fol. 408 vo, office en prose, monastique.

Leçons I-VIII: Omnium sanctorum, dilectissimi, laus et exaltatio...

(pas d'indication pour les leçons IX-XII)37.

- Cambridge, Bibl. Univ. Ii, 4.20. Missel et bréviaire monastique d'Ely, fol. 292, office en prose.

Leçons I-VIII: Conceptionis gloriose genitricis Dei...38.

Leçons IX-XII: pas d'indication<sup>89</sup>.

Les recueils ci-dessus ne contiennent pas de miracula.

Mais voici pour la même période l'entrée en force du récit de la vision d'Helsin :

— Bayeux, ch. 73. Bréviaire de Bayeux, fol. 193, office en vers, séculier.

Leçons I-IX: Po. 169840.

— Chantilly 1076, XVIII b. Bréviaire du Saint-Sépulcre, fol. 312, office en vers, séculier. Leçons I-IX: Po. 169841.

- Chartres 588 (détruit). Bréviaire de Chartres, fol. 295. On ignore le détail de l'ordonnance de ce livre. Leroquais 2 signale qu'à la leçon VIII il contenait la légende de Théophile. Conformément à la coutume il devait avoir Po. 1698 en première place, et probablement Po. 1713 et 832 à la suite.

Pour le XIII<sup>e</sup> s. toujours, voici des formes plus élaborées : la vision d'Helsin associée à un autre

34. LEROQUAIS, Bréviaires, IV, 94; J. FOURNÉE, L'abbaye de Fécamp et les origines du culte de l'Immaculée Conception en Normandie, dans « L'abbaye bénéd. de Fécamp », t. II, p. 163-171 (éd. de l'office).

35. Le texte des leçons I-VIII est étudié par H. BARRÉ, L'énigne du « Mariale magnum », dans « Ephemer. mariologicae », t. XVI,

moy. âge », t. II, 1927, p. 14. Sur ce ms. 192, LEROQUAIS, Sacramentaires et missels, t. II, p. 152, et Bréviaires, t. IV, p. 79. 38. Cf. supra, ms. Paris 18168.

40. Sur ce ms. : LEROQUAIS, Bréviaires, t. I, p. 108.

<sup>33.</sup> Cf. supra, ms. Rouen 244.

<sup>1966,</sup> p. 277, et dans un article de la « Revue bénédictine », à paraître. Sur le ms. 207, voir Leroqu'Als, Bréviaires, t. IV, p. 90.

36. Sur le texte des leçons I-VIII, pris au sermon IV de Fulbert de Chartres: Approbate consuetudinis, voir J.M. Canal, Sermones marianos de san Fulberto de Chartres, dans « Recherches théol. anc. et médiév. », t. XXX, 1963, p. 56-87, et H. BARRÉ, Pro Fulberto, ibid., t. XXXI, 1964, p. 325. — Sur le ms. 13239, Leroquais, Bréviaires, t. III, p. 245.

37. Texte de saint Anselme de Canterbury, In laude Virginis gloriose. Cf. A. WILMART, dans « Arch. d'hist. doctr. et littér. du

<sup>39.</sup> Sur ce ms. : W.H. FRERE, Bibliotheca musico-liturgica, t. II, 1930, nº 774.

<sup>41.</sup> Ibid., t. I, p. 265.

<sup>42.</sup> Ibid., t. I, p. 312.

texte ecclésiastique, et le De Nativitate Marie, seul ou également accompagné d'un sermon différent :

— Hereford (ms. H)43. Bréviaire de Hereford, office en prose, séculier.

Lecons I-III: Po. 1608.

Leçons IV-VI: Erubescant igitur insensati qui hunc diem colere nolunt...

Leçons VII-IX: pas d'indication44.

- Hereford, Bibl. du Chap. 0-3-IX. Homélies de saint Grégoire, contenant l'office en vers, séculier.

Lecons I-VI: De Nativitate Marie, en entier.

Leçons VII-IX: Req. in Nativitate B.M. 45

- Paris, Sainte-Geneviève 2634. Bréviaire de Saint-Lô de Rouen, fol. 29. Office en prose, séculier.

Leçons I-VI: De Nativitate Marie.

Leçons VII-IX: In Isaya legitur...46.

- Orléans, Bibl. de la Ville 125 (103). Bréviaire de Saint-Benoît, fol. 266 vº, add. du XIIIe s., dans un ms. du XIIe. Office en prose, monastique.

Leçons I-VIII: Po. 1698.

Leçons IX-XII: Quasi quemdam titulum Matheus suo libro inserit...47.

- Paris, Mazarine 355. Bréviaire des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, fol. 389, office en vers, séculier.

Leçons I-IV: Po. 1698.

Leçons V-VI: Po. 832.

Leçons VII-IX: O femina mirabiliter singularis... (ici sous le nom de Bède), à remettre sous l'incipit Multa et ineffabilia bona... de saint Anselme<sup>48</sup>.

— Paris, Bibl. Nat., lat. 17999. Bréviaire de Verdun, fol. 449, office en vers, séculier.

Leçons I-III: De Nativitate Marie.

Leçons IV-VI: Po. 1698.

Leçons VII-IX: Audistis f. k. dominice incarnationis ineffabilem...49.

- Paris, Arsenal 279 (129 TL). Bréviaire de Bayeux, fol. 336, office en prose, séculier. Rubrique seulement : l'office est fait sicut in Nativitate où les leçons sont prises au De Nativitate Marie<sup>50</sup>.

Cette série de textes nous mène à la fin du XIIIe s. Les leçons, bien plus variées qu'au XIIe, introduisent des miracula variés et aussi le célèbre De Nativitate Marie qu'on retrouve à la Nativité de

44. Sur le texte des leçons IV-VI, J. Woitkowski, nº 881. Sur le ms., W.H. Frere et I.F.G. Brown, The Hereford Breviary, t. II,

<sup>43.</sup> Ed. FRERE, p. 63.

Sanctorale, Londres, 1911 (\* Henry Bradshaw Society \*, 40).

45. Les leçons sont éditées en entier dans M.R. JAMES, Latin Infancy Gospels, Cambridge, 1927, p. 3-95, ainsi qu'un proche voisin de ce texte, d'après Londres, Brit. Mus., Arundel 404, ms. cartusien venant de Mayence. Le grand développement donné aux leçons à Hereford permet la lecture de la légende entière. Ce recueil est conservé à Hereford, mais on ignore l'église destinataire : office et leçons n'ont nul rapport avec ceux du préviaire de Hereford ci-dessus. Dans un article sur ce texte, J.A. DE ALDAMA, Fragmentos de una versión latina del Protoevangelio de Santiago (« Biblica », t. XLIII, 1962, p. 63), pose la question de savoir pourquoi J. Michl désigne ce texte sous le titre « Historia de conceptione beate Marie ». Il faut avoir vu le ms. pour le comprendre : les descriptions du recueil n'indiquent pas que le De Nativitate soit ici organisé en lectiones de l'office. Or les leçons « historiques » du deuxième nocturne et, à partir d'elles, toutes les leçons ont pris peu à peu le nom d'historia (nous nous expliquons à ce sujet dans « Romania », t. LXXIV, 1953, p. 19). 46. LEROQUAIS, Bréviaires, t. IV, p. 6.

<sup>47.</sup> *Ibid.*, t. II, p. 296. 48. *Ibid.*, t. II, p. 387.

<sup>49.</sup> De saint Pierre Damien, Sermones ordine mensium servato, sermo XLVI, P.L. CLXIV, 748, cf. Woitkowski, nº 921. Sur ce ms., Leroquais, Bréviaires, t. III, p. 361.

<sup>50.</sup> LEROQUAIS, Bréviaires, t. II, p. 334.

la Vierge. Il est entré dans la liturgie au point d'émigrer d'un office à l'autre : chose remarquable, car il n'avait antérieurement aucune place dans la liturgie officielle.

Remarquons aussi qu'au XIII<sup>e</sup> s. et malgré les discussions théologiques, l'office de la Conception n'est pas du tout un inconnu des bréviaires. Les cotes que nous citons, pour cette période, sont sûres : si l'office est ajouté dans les bréviaires Paris Mazarine 355 et Orléans 125, il s'agit d'additions du XIII<sup>e</sup> s. ; les additions postérieures seront traitées ailleurs. Nos témoins sont relativement peu nombreux, mais en réalité les bréviaires du XIII<sup>e</sup> s. même sont relativement rares, et la liste de nos cotes « néant » n'est pas tellement plus abondante que la liste des cotes positives.

C — La recherche toutefois se complique au XIV<sup>e</sup> s., lorsque l'accord entre les théologiens et la multiplication des mss. permettent la diffusion de l'office. Les bréviaires se font alors très nombreux; nous avons vérifié tout au moins un grand nombre de ceux qui sont conservés à Paris, et nous avons consulté également bien des recueils de province. Mais même à cette époque, et même au xV<sup>e</sup> s., l'office ne figurera pas régulièrement dans le bréviaire : il faut parfois se contenter de la mention : require in Nativitate. Il arrive aussi qu'on referme le volume sans avoir rien trouvé du tout<sup>51</sup>.

Présentons donc maintenant ces sources tardives. Il nous a semblé que l'ordre le plus intéressant, désormais, était le classement par régions et par églises, à cause de l'indéniable parenté entre églises voisines, et cela, malgré l'indépendance ecclésiastique qui se manifeste plus encore au niveau des leçons que dans les antiennes et répons<sup>52</sup>.

#### ÉGLISES DE PARIS

- Saint-Germain-des-Prés. Paris, Bibl. Nat., lat. 12971, du XIVe s., fol. 107 vo. Office en prose, séculier. Même disposition que dans le ms. 13239 de la même église. 58
- Saint-Magloire. Paris, Mazarine 346 (767), xve s., fol. 254 vo, office en prose, monastique. Leçons I-VIII, Po. 1698. Leçons IX-XII, Audistis (saint Pierre Damien). On trouve la même disposition dans:
- Saint-Victor. Paris, Bibl. Nat., lat. 14811, XIIIe s., add. xve s., fol. 580, office en prose, séculier.
- Sainte-Croix de la Bretonnerie. Paris, Mazarine 372 (776), xve s., fol. 6 vo du deuxième foliotage.
- (Église de Paris non déterminée). Paris, Bibl. Nat., lat. 746 A, fin xve s., fol. 240 vo, office en prose, séculier.
- Sainte-Geneviève. Paris, Sainte-Geneviève 1263, XV<sup>e</sup> s., fol. 102. Office en prose, séculier. Leçons I jusqu'à V et demie, Po. 1698. Fin de leçon V et leçons VI-VII, Po. 1713. Leçons VIII-IX, Po. 832.

# Même disposition dans:

- (Églises de Paris non déterminées). Paris, Arsenal 660 (189 TL), XIVe s., fol. 353, office en prose, séculier.
- Paris, Mazarine 341 (765) daté de 1391, fol. 331, office en prose, séculier.
- Paris, Bibl. Nat., lat. 15181, XIVe s., fol. 375, office en prose, séculier.

<sup>51.</sup> Les répertoires de Leroquais à cette époque tardive ne signalent plus qu'irrégulièrement l'office de la Conception parce qu'il est devenu sinon usuel, du moins très fréquent. C'est là chez lui un principe de méthode qui nous a obligé à reprendre un à un les livres au lieu de nous fier au dépouillement imprimé.

<sup>52.</sup> La bibliographie des sources n'est plus donnée que de façon exceptionnelle dans ces descriptions : la plupart de nos mss. proviennent des dépôts français et sont par conséquent décrits par Leroqu'Ais (Bréviaires...) : on les y retrouve à leur cote.

<sup>53.</sup> Supra, p. 420.

- Églises de Paris non déterminées, formes indépendantes. Paris, Sainte-Geneviève 2632, xve s., fol. 245, office en prose, séculier. Leçons I-VI, Po. 1698. Leçons VII-IX, Narrant quedam hystorie quod Matheus apostolus evangelista qui et Levi cognomine sumpsit...
- Paris, Mazarine 345 (246) daté de 1417, fol. 371, office en prose, séculier. Leçons I-III, Po. 1698. Leçon IV, Po. 1713. Leçons V-VI, Po. 832. Leçons VII-VIII, Audistis, de saint Pierre Damien. Leçon IX, Po. 74.
- Paris, Arsenal 133 (131 BTL), xve s., fol. 325, office en prose, séculier. Leçons I-IX, Po. 1698.
- Même disposition dans Paris, Mazarine 342 (725), XIVe s., fol. 489 vo.

#### ÉGLISES DE SENLIS

- Paris, Sainte-Geneviève 2620, XIVe s., fol. 318. Office en vers, séculier. Leçons I-VI, De Nativitate Marie. Leçons VII-IX, Omel. ven. Bede prb.: Quo exordio... Isaya intelligitur.
- Paris, Sainte-Geneviève 2636, xve s., fol. 230, office en prose, séculier. Leçons I-III, Conceptionis gloriose... (même texte que dans ms. 18168<sup>54</sup>). Leçons IV-VI, Po. 405. Leçons VII-IX, Hodierna die f. k. sancte Dei genitricis celebramus...
- Paris, Bibl. Nat., lat. 1268, xve s., fol. 372, office en prose, séculier, même disposition que dans ms. Sainte-Geneviève 2636.

#### ÉGLISES NORMANDES

- Saint-Lô de Rouen. Paris, Sainte-Geneviève 1265, xve s., fol. 362 vo, office en prose, séculier. Leçons I-VI, De Nativitate Marie. Leçons VII-IX, In Isaya legitur... Même disposition dans les mss. suivants, églises de Rouen non déterminées :
- Paris, Sainte-Geneviève 2633, xve s., fol. 322, office en prose, séculier.
- Paris, Bibl. Nat., lat. 1266 A, xve s., fol. 201, office en prose, séculier.
- Lisieux. Cambridge, Bibl. Univ., add. 3055, XIVe s., fol. 270 vo a, office en vers, séculier. Leçon I, Hodierne diei misterium a seculis antiquis... (incipit seul, et aucune autre leçon)<sup>55</sup>.

#### Église normande non déterminée :

- Paris, Bibl. Nat., lat. 1276, XIVe s., fol. 44, office en prose, séculier, même disposition que dans Rouen 213 (A 504)<sup>56</sup>.
- Coutances. Paris, Arsenal 276 (144 BTL), xve s., fol. 278, office en prose, séculier. Leçons I-VIII: Agamus gracias omnipotentis Dei matre que hodie habitator celi... Leçon IX: Erubescant insani qui hunc diem colere nolunt...

# De la même église :

— Paris, Mazarine 350 (774), xve s., fol. 318 vo, office en prose, séculier. Leçons I-V, Po. 1698. Leçon VI, Po. 74.

#### ÉGLISES DU MANS

- Le Mans. Paris, Bibl. Nat., lat. 1302, xve s., fol. 269 vo, office en vers, séculier. Leçons I-IX, Po. 1698, très abrégé.
- Le Mans. Paris, Arsenal 275 (144 ATL), xve s., fol. 319, office en prose, séculier. Leçons I-IX, De Nativitate Marie.

56. Supra, p. 419.

<sup>54.</sup> Supra, p. 418.
55. Sermon d'Osbert de Clare, éd. Thurston/Slater (supra, p. 417, n. 19), p. 65. (Identification du r.p. Barré.) Cf. aussi A. Wilmart, Auteurs spirituels et textes dévots du moyen âge latin, Paris, 1932, p. 263-264, 267. Sur ce ms., Frere, Bibliotheca musico-liturgica, t. II, 1930, nº 768.

- Notre-Dame de Vaes (chanoines augustins, diocèse du Mans). Paris, Sainte-Geneviève 2639, xve s., fol. 332, office en vers, séculier. Leçons I-VI, Po. 1698. Leçons VII-IX, Audistis, de saint Pierre Damien.
- Notre-Dame de Beaulieu (diocèse du Mans). Paris, Sainte-Geneviève 1267, fin XIVe s., fol. 377. Office en prose, séculier. Leçons I-IV, Po. 1698. Leçons V-VI, Po. 1713. Leçons VII-IX, Po. 832.

#### ÉGLISES D'ANGERS

- Angers, église non déterminée. Paris, Sainte-Geneviève 2625, xve s., fol. 306 vo, office en prose, séculier. Leçons I-IV, Po. 1698. Leçons V-VI, Po. 1713. Leçons VII-IX, Audistis... (sous le nom de Bède).
- Même distribution dans Paris, Bibl. Nat., lat. 1273, fol. 448 vo, d'Angers.
- Saint-Pierre de Bourgueil. Paris, Bibl. Nat., lat. 1043, xve s., fol. 443, office en vers, monastique. Leçons I-VIII, Po. 1698. Leçons IX-XII, Audistis... de saint Pierre Damien.

#### ÉGLISE DE SAINTES

- Paris, Bibl. Nat., lat. 16309, XIIIe s., fol. 600, addit. XIVe s., office en vers, séculier. Leçons I-VIII, Po. 405 (la leçon IX a été mutilée).
- Même disposition dans Paris, Bibl. Nat., lat. 1307, XVe s., fol. 448, même église.

#### ÉGLISE DE MEAUX

— Paris, Bibl. Nat., lat. 1266 (1), xIVe s., fol. 371, office en vers, séculier. Leçons I-IX, Po. 1698. - Ibid., 1054, xve s., fol. 584, office en vers, séculier. Leçons I-VI, Po. 1698. Leçons VII-IX. Audistis..., de saint Pierre Damien.

#### SAINT-MAUR DE VERDUN

- Paris, Bibl. Nat., lat. 1029 A, XIVe s., fol. 240, office en vers, monastique. Leçons I-VIII. Po. 1608. Leçons IX-XII, Prefacio totius operis permisit (sous le nom de : beati Johannis episcopi)57.
- Épinal 97 (235), xIVe s., fol. 195, office en vers, monastique, même disposition. Le texte Prefatio... est ici sous le nom de saint Léon. (Au XIIIe s., Verdun a une disposition bien plus classique<sup>58</sup>.)

# ÉGLISE DE LANGRES

- Paris, Bibl. Nat., nouv. acq. lat. 402, XIVe s., fol. 205, office en vers, séculier. Leçons I-IX, Po. 1698.
- Ibid., lat. 1313, xve s., fol. 178, office en vers, séculier. Leçons I-VI, Po. 1698. Leçons VII-IX, In Isaya legitur...

## ÉGLISE DE CLERMONT-FERRAND

- Paris, Bibl. Nat., lat. 1274, xve s., fol. 345 vo, office en vers, séculier. Leçons I-VI, De Nativitate Marie. Leçons VI-IX, Prius enim hac maledictione<sup>59</sup>.
- Ibid., nouv. acq. lat. 116, xve s., fol. 280 vo, office en vers, séculier. Leçons I-VI, De Nativitate Marie. Leçons VII-IX, Videns quippe et rex vidit pudorem tuum...
- Paris, Sainte-Geneviève 1262, xve s., fol. 372. Office en vers, séculier. Leçons I-VI, De Nativitate Marie. Leçons VII-IX, Suscepisse intelligitur... L'incipit réel de ce texte est : Matheus suscepisse intelligitur incarnacionem..., ici sous le nom de Bède60.
- 57. Texte identifié par le r.p. Barré : complet dans Laon 139, XII° s., fol. 82, éd. Corpus de Berlin G.C.S. XIII, 1941, 14, lignes 22 et ss. Ce texte est un centon d'auteurs grecs traduits. Cf. Woitkowski, nº 920.

  - 58. Cf. supra, p. 421, ms. Paris, Bibl. Nat., lat. 17999.
    59. Ce sermon se trouve aussi dans Angers, ms. 241 (232), XIII° s., fol. 294. Renseignement fourni par l'I.R.H.T.
    60. BARRÉ, Les homéliaires carolingiens de l'école d'Auxerre, p. 299.

#### ÉGLISES DU PUY

- Paris, Bibl. Nat., lat. 1304, xve s., fol. 285, office en vers, séculier. Leçons I-VIII (lacune à la IXe), De Nativitate Marie.
- Paris, Arsenal 278, xve s., fol. 263, même forme.
- Monastère de Saint-Chaffre, Le Monastier: Paris, Bibl. Nat., lat. 1278 (3), xve s., fol. 185, office en vers, monastique. Leçons I-VIII, De Nativitate Marie (pas de leçons IX-XII).

#### ÉGLISE DE POITIERS

- Poitiers 25 (376), XIVe s., fol. 434. Office en vers, séculier. Leçons I-III, Nullus sapientium hominum ignorat... Leçons IV-VI, Po. 1698. Leçons VII-IX, Ut beatus Hieronimus dixit plures fuerunt qui...
- Paris, Bibl. Nat., lat. 1033, xve s., fol. 412 vo, office en vers, séculier. Leçons I-VI, Po. 1698. Leçons VII-IX, Nullus sapientium hominum...61.

Pour la plupart, ces séries illustrent bien la constance d'une même église conservant ses mêmes textes. Nous n'avons pu pousser plus loin nos rapprochements : on manque de bréviaires, ou bien ils n'ont pas la fête du 8 décembre, ou bien il n'y a pas de leçons. L'on croirait qu'il est facile de la retrouver dans les livres franciscains, ces religieux ayant été les grands défenseurs du privilège de la Vierge: on citera au moins le ms. de Paris, Arsenal 597 (139 TL), qui a bien la fête au calendrier, mais aucune trace d'office. Il est vain de rechercher dans les livres précoces des cisterciens et dominicains: cependant le bréviaire cistercien de Paris, Bibl. Nat., lat. 1016, XIIIe s., porte au fol. 91 vº une addition du XIVe s. : (de conceptione) req. in Nativitate. A la page désignée l'on trouve le sermon Adest<sup>62</sup> sous le nom d'Augustin<sup>63</sup>. Chez les dominicains la recherche est plus aisée, le hasard ayant fait survivre un plus grand nombre de mss. à notre portée : la fête est au calendrier du bréviaire dominicain (Paris, Arsenal 602 [144 TL], XIVe s.), mais là encore il n'y a pas d'office. Il faut attendre le xve s. :

# LIVRES DOMINICAINS

- Paris, Bibl. Nat., lat. 1313, xve s., fol. 459, office en prose, séculier. Leçons I-IX, Po. 1698.
- Provins, Bibl. Mun. 9, xve s., fol. 208 vo, office en prose, séculier. Leçons I-II: Sicut in ecclesia nativitas gloriose virginis Marie colitur... Leçons III-IX, Po. 1698. Le début du premier texte semble être : Sciendum quod in Ecclesia<sup>64</sup>...

Nous n'attacherons pas grande importance à la parfaite identité que présentent entre eux trois livres des célestins, puisqu'ils proviennent tous de la même maison :

#### CÉLESTINS DE PARIS

- Paris, Mazarine 357 (733), xIVe s., fol. 316 vo.
- Ibid., 362 (788), xve s., fol. 296 vo.
- Paris, Arsenal 106 (137 TL), xve s., fol. 226, ont la même distribution: Leçons I-VIII, Adest<sup>65</sup>. Leçons IX-XII, În Isaya legimus.
- 61. Le texte Ut beatus Hieronimus dixit... est un rappel du prologue de saint Jérôme, P.L., XXIX, 541.
- 62. Supra, p. 419. 63. Sur ce livre, LEROQUAIS, Bréviaires, t. II, p. 459 ; S. MAROSSZECKI, Les origines du chant cistercien, dans « Anal. sacri ord. cisterc. »,
- 64. Cf. Woitkowski, nº 880. 65. Supra, p. 419.

De la grande Église de Lyon, il n'a survécu aucun bréviaire ancien; à peine pouvons-nous citer un imprimé : le bréviaire de 1498, conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris sous la cote Rés., Imp. B 143 et qui, à cette date tardive, a encore Po. 1698 pour les leçons I à IX.

Les cotes suivantes se laissent mal classer, nous groupons seulement les textes analogues :

- Paris, Bibl. Nat., lat. 1036, xIVe s. Bréviaire de Carcassonne, fol. 190 vo. Leçons I-VI, Po. 1698.
- Ibid., 1059, xve s. Bréviaire de Béziers, fol. 326. Leçons I-VI, De Nativitate Marie. Dans les deux livres de ces églises voisines, le même texte se trouve aux leçons VI-IX : Expectationem caritatis nostre impleat...

Le miracle Po. 1698 constitue les neuf leçons des bréviaires suivants :

- Paris, Bibl. Nat., lat. 1048, xve s. Bréviaire romain, fol. 333 vo.
- Ibid., nouv. acq. lat. 323, xve s. Bréviaire de Saint-Barnard de Romans, fol. 389 vo.
- Paris, Mazarine 352 (780), xve s. Bréviaire de Tours, fol. 300 vo.
- Cambridge, Bibl. Univ. Kk Vi 49, xve s., d'Auch, fol. 49.

Dans la série suivante, le récit Po. 1698 est associé à des textes très divers :

- Paris, Bibl. Nat., nouv. acq. lat. 629, xve s. Bréviaire romain, fol. 347 (c 2). Leçons I-VI, Po. 1698. Leçons VII-IX, Attendite f.k. ineffabile divine majestatis 6...
- Paris, Sainte-Geneviève 2628, xve s. Bréviaire de Cluny, fol. 322.

Leçons I-VI, Po. 1698. Leçons VII-IX, Audistis, de saint Pierre Damien.

- Paris, Sainte-Geneviève 2638, début XVIe s. Bréviaire de Troyes, fol. 250, même forme qu'au ms. 2628.
- Paris, Bibl. Nat., nouv. acq. lat. 3003, xve s. Bréviaire de Sion en Valais.

Leçons I-VI, Po. 1698. Leçons VII-IX, Quasi quendam titulum suo libro (même texte que dans Orléans 125)67.

— Ibid., lat. 756, xve s. Bréviaire romain, fol. 271.

Leçons I-VI, Po. 1698. Leçons VII-IX, Iterum libertas nititur, iterum reconciliatio, iterum reversio... (sermon probablement de Proclus de Constantinople)68.

— Ibid., lat. 10486, xve s. Bréviaire de Lérins, fol. 312 vo.

Leçons I-VIII, Po. 1698. Leçons IX-XII, Plures fuisse qui evangelica69...

Voici encore la vision d'Helsin dans sa forme classique, Po. 1698, associée cette fois à des miracula différents :

- Paris, Mazarine 366 (784), xvie s. Bréviaire romain, fol. 306. Leçons I-III, Po. 1698. Leçons IV-V, Po. 1713. Leçons VI-VII, Po. 832. Leçons VIII-IX, Po. 74.
- Paris, Bibl. Nat., lat. 1029 (1), XIVe s. Bréviaire d'Auxerre, fol. 240 vo. Leçons I-IV, Po. 1698. Leçons V-VI, Po. 1713. Leçons VII-IX, Po. 832.
- Paris, Mazarine 354 (787), XIVe s. Bréviaire de Limoges, fol. 542.

Leçons I-VIII, Po. 1698 (version littéraire, ornée). Leçon IX, Sicut enim nativitas ejus in ecclesia fit commemoratio...

<sup>66.</sup> Éd. H. BARRÉ, Deux sermons du XIIe s. pour la fête de la Conception, dans « Sciences ecclés. », t. X, 1958, p. 353.

<sup>67.</sup> Supra, p. 421. 68. Cf. Clavis patrum, nº 945. 69. Prologue de saint Jérôme, P.L., XXIX, 541, cf. supra, p. 425, les livres de Poitiers.

— Épinal 101 (256), xve s. Bréviaire de Toul, fol. 219 vo.

Leçons I à IV et demie, Po. 1698. Leçons IV et demie à VI, Po. 832. Leçons VII-IX, In Isaya legimus...

— Paris, Bibl. Nat., nouv. acq. lat. 1872, xve s. Bréviaire de Saint-Martin de Tulle, fol. 446. Leçons I-VII, lacune. Leçon VIII, fin de Po. 1698. Leçons IX-XII, pas d'indication.

# On peut associer deux recueils de Rodez et Arles :

- Paris, Bibl. Nat., lat. 13236, xve s. Bréviaire de Rodez,
- Ibid. 1037, xve s. Bréviaire d'Arles, fol. 311,

qui ont la même distribution: Leçons I-VI, Crescente religione christiana Dei filius via, veritas et vita... Leçons VII-IX, Querat diligens lector... Ces églises voisines ont les mêmes textes, de même que<sup>70</sup> les mss. de Carcassonne et Béziers.

Dans les livres suivants, le De Nativitate Marie constitue la totalité des leçons :

- Paris, Bibl. Nat., lat. 1061, xve s. Bréviaire d'Aix, fol. 269.
- Ibid., nouv. acq. lat. 3081, XIVe s. Bréviaire de Saint-Jacut, fol. 269.

# Et voici le même De Nativitate associé à des textes différents :

- Paris, Bibl. Nat., lat. 1285, XIVe s. Bréviaire des ermites de Saint-Augustin. Leçons I-VI, De Nativitate Marie. Leçons VII-IX, In Isaya legimus.
- Paris, Mazarine 365 (783), xve s. Bréviaire romain, fol. 244 (même distribution). Paris, Bibl. Sainte-Geneviève 2622, début XVIIe s. Bréviaire d'Etrun (diocèse d'Arras), fol. 248 vo. Leçons I-VIII, De Nativitate Marie. Leçons IX-XII, Cur autem talis exorsus<sup>71</sup>...
- Ibid. 2640, xive s. Bréviaire de Beauvais, fol. 310.

Leçons I-III, lacune. Leçons IV-VI, De Nativitate Marie. Leçons VII-IX, Ut vero Hieronimus dixit: Plures fuerunt72.

Paris, Bibl. Nat., lat. 17997, XIVe s. Bréviaire de Thérouanne, fol. 286. Leçons I-VI, De Nativitate Marie. Leçon VII, prologue (inédit) à Po. 1698, puis leçons VIII-IX, Po. 1698.

# Voici deux livres de l'Est de la France, et proches parents :

- Paris, Arsenal 274 (135 TL), xve s. Bréviaire de Dijon, fol. 364 vo. Leçons I-VIII, Conferte k. in cordibus vestris quod de domino Jesu Christo catholice dicuntur... Leçon IX, In Isaya legitur...
- Besançon 66, xve s. Bréviaire de Besançon, fol. 314 vo. Leçons I-VI, Conferte k. cordibus vestris quod de domino... Leçons VII-IX, In Isaya legimus...

## Un ms. de Saint-Martial de Limoges se rapproche des textes de Poitiers<sup>73</sup>:

- Paris, Bibl. Nat., lat. 1042, xve s. Bréviaire de Saint-Martial de Limoges, fol. 127. Unique indication: Nullus sapientium hominum...

## Enfin voici des formes totalement isolées :

 Paris, Sainte-Geneviève 2629, xIVe s. Bréviaire de La Couronne (diocèse d'Angoulême), fol. 302. Lecons I-VI, Stella fulgens... Lecons VII-IX (beati Ambrosii ep.) Benedicta tu inter...

<sup>70.</sup> Supra, p. 426.

<sup>71.</sup> PASCHASE RADBERT, In Mt., I, 1. (P.L., CXX, 43.)

<sup>72.</sup> Supra, p. 425. 73. Et non du recueil de Limoges, séculier, cité supra, p. 426.

- Paris, Arsenal 104 (130 TL), XIVe s. Bréviaire d'Embrun, fol. 228 vo. Leçons I-VI, Conceptionis et sanctificationis... Leçons VI-IX, Celebre factum creditur... Dans ce recueil, la mention obstinée de sanctification propose un voisinage dominicain.
- Paris, Bibl. Nat., lat. 18000, xve s. Bréviaire de Tarentaise, fol. 334. Leçons I-IX, Orietur stella... (sous le nom d'Albert le Grand).
- Ibid., nouv. acq. lat. 718. Bréviaire de Soyons (diocèse de Valence), fol. 159. Leçons I-IX, Protévangile de Jacques<sup>74</sup>.

Nous n'avons que peu de documents extérieurs à la France, et quelques-uns d'entre eux figurent déjà dans les listes relatives aux XIIe et XIIIe s. Ajoutons quelques sources anglaises tardives :

## ÉGLISE DE SALISBURY

— Paris, Bibl. Nat., lat. 17294. Bréviaire du duc de Bedford (rite de Salisbury), avant 1427, fol. 386. Office séculier, en prose. Leçons I-VI, Inter omnes sanctos memoria beatissime virginis Marie eo frequentius agitur... Leçons VII-IX, Prefatio totius operis premisit<sup>75</sup>...

 Paris, Bibl. Nat., imprimé Rés. B 1831. Bréviaire de Salisbury, imprimé en 1555. Mêmes textes.

#### ÉGLISE D'YORK

# Peu de témoins, et dispersés :

- Bréviaire imprimé à Venise en 147676. Cf. t. II, col. 110 : office en prose, séculier. Leçons I-III, Po. 1698. Leçons IV-VI, Sermo beati Anselmi ep.: Sicut enim in sancta ecclesia Dei genitricis Marie nativitas celebretur... Leçons VII-IX (In Isaya legimus): Generationem... Le début du premier de ces textes semble être: Sciendum quod sicut in Ecclesia<sup>77</sup>... Le second figure ici sans son incipit régulier que nous rétablissons.

— Cambridge, Bibl. Univ., Add. 3110. xve s. Bréviaire fol. 224 vo. Office en prose, séculier. Leçons I-III, Po. 1698. Leçon IV, Sicut enim in sancta ecclesia... La disposition est la même que dans le recueil précédent, mais une lacune coupe l'office à la leçon V.

# ÉGLISE D'EXETER

- Exeter, Bibl. du Chapitre, 3504/05. Ordinale exoniense, peu avant l'année 134078. Office séculier. Leçons I-IX, Principium in quo salus mundo processit... Texte d'Eadmer : Tractatus de conceptione<sup>79</sup>.

#### HYDE ABBEY

Vers 1300. Office en prose, monastique. Leçons I-VIII, Hodie gloriosa virgo ut nasceretur in mundo... Leçons IX-XII, Beatus evangelista Matheus incarnationem domini secundum regiam progeniem...

Nous n'avons que trois livres venant d'Espagne : l'un d'eux toutefois reprend le traité d'Eadmer :

- Paris, Bibl. Nat., lat. 1309 A, XIVe s. Bréviaire de Lérida, fol. 227 vo. Office en vers, séculier. Leçons I-VI, Po. 1698. Leçon VII, In Isaya legimus... Leçons VIII-IX, Po. 1698 (fin).
- Paris, Arsenal 105 (133 TL), xve s. Bréviaire de Valence (Espagne), fol. 473 vo. Office en prose, séculier. Leçons I-VI, Po. 1698. Leçons VII-IX, pas d'indication.
- Paris, Bibl. Nat., lat. 1309, xve s., Bréviaire de Gérone, fol. 232, office en prose, séculier. Leçons I-VI, Principium quo salus mundo... Leçons VII-IX, Quod si quis ea prime origine... (Le premier texte est celui d'Eadmer, déjà connu.)
- 74. Signalé par J.A. DE ALDAMA dans « Biblica », t. XLIII, 1962, p. 57-74.
- 75. Cf. supra, p. 424, l'identification de ce texte utilisé aussi à Verdun.

 Rééd. LAWLEY dans « Surtees Society », t. LXXV, 1876. 77. WOITKOWSKI, nº 880.

78. Éd. J.N. Dalton, dans « Henry Bradshaw Soc. », t. LXIII, 1929, p. 184.

79. Cf. supra, p. 417, n. 19. 80. Éd. J.B. Tolhurst, The Monastic Breviary of Hyde Abbey, t. IV, Sanctorale, t. II, « Henry Bradshaw Soc. », t. LXXVIII,

Nous connaissons trois livres d'origine allemande et contenant les lectiones. Il est intéressant de constater que les trois donnent comme leçons le De Nativitate Marie, ou son proche voisin le Protévangile de Jacques :

- Paris, Bibl. Nat., lat. 1062, bréviaire de Mayence, xve s. 81.
- Londres, Brit. Mus., Arundel 404, provenant de la Chartreuse de Mayence<sup>82</sup>.
- Église primatiale Saint-Jean de Lyon, psautier conservé dans le Trésor. XII<sup>e</sup> s., au fol. de garde, addition de l'office Gaude mater, incomplet, XIVe s. On n'a que les leçons I-IV, De Nativitate Marie. Ce psautier pourrait venir, d'après les litanies, de la région d'Augsbourg: il comporte les noms de : Afra, Ulrich, Luithrudis, Honesta, Speciosa, Valburgis, Liborius. Des additions tardives de neumes sur lignes témoignent aussi en ce sens<sup>88</sup>.

#### ÉGLISES YOUGOSLAVES

Nous devons faire place ici à deux éditions de textes. La coutume yougoslave a trouvé son éditeur en C. Kniewald, qui donne le résumé des offices de son pays. On peut croire, d'après son article, que la Yougoslavie n'a guère connu qu'un seul office, reproduit assez fidèlement de proche en proche et dont la source principale semble être :

> - Zagreb, Acad. Yougosl. des Sciences et Arts, ms. I c 42, xIVe s., fol. 277 vo. Office en vers, séculier. Leçons I-IX, De Nativitate Marie.

Insistons sur le fait que cette coutume yougoslave semble fortement influencée par les coutumes dominicaines qui utilisent pendant longtemps le terme de sanctificatio à la place de conceptio.

# ÉGLISES POLONAISES

D'autre part, en Pologne, J. Woitkowski a fourni un travail de grande ampleur auquel nous nous sommes déjà référé. La forme de l'édition elle-même, avec le numérotage des textes, ne favorise pas le regroupement des offices, mais il s'agit là de deux cent cinquante sources environ, dont une centaine de bréviaires, interrogés pour la période des XIVe-XVe s. ; cette documentation ne pouvait être présentée autrement. Parmi les cent trente-cinq leçons éditées on retrouve :

```
Nos 763/75, Po. 1698.
      776, Po. 1713.
872/74, 877-878, De Nativitate Marie qui semble avoir été bien peu familier à cette région.
880/82, Sciendum quod sicut<sup>84</sup>...
```

Par ailleurs des homélies, classées à part, contiennent les textes suivants :

```
Nº8 901/04, Audistis, de saint Pierre Damien.
     920, Prefacio tocius operis85...
     921/23, In Isaya legimus... que nous avons rencontré à chaque instant<sup>86</sup>.
    924, Querat diligens lector...
```

<sup>81.</sup> Description complète et analyse du texte du Protévangile dans J.A. DE ALDAMA, op. cit. (supra, p. 418, n. 23).

<sup>82.</sup> Description et édition: M. R. James, Latin Infancy Gospels, Cambridge, 1929.
83. Ce livre n'a pas été analysé par Leroquais, Les psautiers manuscrits des bibliothèques publiques de France, Mâcon, 1940/41.

<sup>84.</sup> Cf. supra, p. 428. 85. Cf. supra, p. 424.

<sup>86.</sup> Cf. supra, p. 427.

Ayant ainsi présenté nos documents, nous pouvons à présent rechercher la place de l'office contenu dans le ms. Sessorien. Mais une question doit être posée d'abord : comment se fait-il que des miracula aussi caractérisés soient passés en aussi grand nombre dans un office dont les théologiens se sont tant occupés ? Avant de dépouiller cette fastidieuse énumération de textes, il nous faut interroger l'histoire du pays où se situent les événements dont le moine Helsin fut témoin.

Lorsque Guillaume le Conquérant eut maté la révolte de 1069, des réformes s'imposèrent dont le roi confia la partie ecclésiastique à Lanfranc ; celui-ci reçut en même temps, et un peu à contrecœur, la charge archiépiscopale de Canterbury. C'est à ce titre d'archevêque chargé de la primatie que Lanfranc procéda fort rudement aux aménagements dont le miracle Po. 1698 fait honneur au roi lui-même87. Entre autres, deux renouvellements marquent profondément l'histoire : celui des gens en charge et celui du calendrier liturgique. Il semble que deux abbayes seulement, parmi celles qui avaient une certaine importance, aient conservé des abbés anglais : Bath et, précisément, Ramsay, l'abbaye d'Helsin. Le miracle 1698 indique seulement que Helsin était quemdam religiosum abbatem. Mais son frère jumeau le miracle 4058 ajoute qu'il avait résidé dans l'église des saints Pierre et Paul et de saint Augustin à Canterbury, et qu'il avait de là été promu à l'abbatiat de Ramsay pour des raisons qu'on ne précise pas, mais qui semblent importantes (certis ex causis in Ramesiensem Ecclesiam promotus). Lanfranc avait reçu l'archiépiscopat en 1070, Helsin reçut Ramsay en 108089, il en fut l'abbé jusqu'en 1088. Lanfranc devait mourir en 1089.

La seconde réforme qui nous occupera est celle du calendrier liturgique. Elle eut lieu en 1076, et tout indique qu'elle fut une cause de scandale chez les Anglais de souche. Les fêtes d'origine anglaise disparurent des calendriers pour faire place à des fêtes romaines ou normandes. Parmi les disparues, la Conception au 8 décembre 90. Or cette fête était déjà installée dans les églises anglaises. Elle n'est pas entrée, comme on a pu le croire, par l'Irlande<sup>91</sup> et son antériorité à l'an mil, même en Angleterre, pose des questions. Mais il est certain qu'elle figure dans les documents du XIe s. et qu'elle disparaît après les remaniements de Lanfranc<sup>92</sup>.

Il faut interroger les documents concernant l'abbé Helsin. Ils sont d'une extrême brièveté, gage probable de leur ancienneté: le texte de la chronique de Ramsay, reproduite par le Monasticon Anglicanum, toutefois, associe nettement Helsin à l'institution de la fête du 8 décembre; on ne sait rien de plus. La légende, sous ses deux formes (Po. 1698 et 405) en fait un ambassadeur et les historiens soupçonnent que le fait matériel pourrait être exact : Helsin, abbé d'une maison importante, presque le seul Anglo-Saxon « en poste » après la révolte de 1069, était certainement un homme en vue, et il est bien possible qu'on l'ait utilisé comme ambassadeur; il n'y a pas de document. Mais on doit retenir que Lanfranc l'avait retiré de Canterbury pour le mettre

<sup>87.</sup> Cf. supra, p. 410, la leçon III du Sessorien. Même lorsque le miracle est abrégé, l'on retrouve trace de cette transformation voulue par Guillaume.

<sup>88.</sup> Éd. d'après Rouen 1403 (U 134, auc. Jumièges 40) dans P.L., CLIX, 323. Le ms. Oxford, Balliol 240, du XIIIe s., donne une version très brève, alors que le ms. de Rouen, du XIIe, donne davantage de détails caractéristiques qu'on retrouvera partout.

<sup>89.</sup> R. Dodsworth et G. Dugdale, Monasticon Anglicanum sive Pandectae..., 2º éd., Londres, 1661, t. I, col. 240 : « Aiclsinus abbas suscepit abbathiam anno millesimo octuogesimo et fuit abbas per octo annos et ei revelatum fuit in mari quod festum conceptionis sanctae Mariae celebraretur et per ipsum primo fuit inventum.

<sup>90.</sup> Étude de A. GASQUET et E. BISHOP, The Bosworth Psaller, Londres, 1908, p. 28-34. Excellent résumé pratique de cette période de l'histoire ecclésiastique anglaise dans F.M. STENTON, Anglo-Saxon England, Oxford, 1943, rééd. 1945 (« Oxf. Hist. of England », 2), p. 651-670 (Église anglaise) et 671 (pour Bath et Ramsay).
91. P. GROSJEAN, Notes d'hagiographie celtique; la prétendue fête de la Conception de la sainte Vierge dans les Églises celtiques, dans

<sup>«</sup> Anal. Bolland. », t. LXI, 1943, p. 91-98.

92. F. WORMALD, English Kalendars before A.D. 1100, Oxford, 1933 (« Henry Bradshaw Society », 72). Sur l'historique de la fête,

cf. supra, p. 409, n. 3, l'article de Le Bachelet où tous les renseignements sont méthodiquement exposés et utilisés.

à la tête de Ramsay, certis ex causis (miracle Po. 405) et que, de près ou de loin, il avait certainement été mêlé aux réformes. L'événement, tel qu'il nous apparaît à travers les miracula, laisse soupçonner que Helsin avait réagi à la suppression des fêtes anglaises, en particulier de la fête du 8 décembre.

A la mort de Lanfranc, saint Anselme fut appelé au siège de Canterbury. On ne saurait imaginer deux hommes plus différents. Lanfranc était dur, indifférent aux remous que suscitait son action : dans sa Vie d'Anselme, le moine Eadmer le décrit ainsi : quasi rudus Anglus, nec dumque sederant in animo ejus quaedam institutiones quas repererat in Anglia<sup>83</sup>. Anselme au contraire était la charité même, et s'était fait « quasi anglais » pour mieux comprendre ses ouailles. Il nous semble que, si la légende met constamment le récit du miracle d'Helsin sous la plume et sur les lèvres d'Anselme, nous n'en devons pas chercher d'autre raison que cette bonté qui effaçait en quelque sorte la rudesse de Lanfranc. Ceci expliquerait qu'à l'occasion le « prudent Anselme » soit le héros du miracle, ainsi que le montre le récit (antienne n° 1) du ms. Sessorien. Pourtant l'ambassade, si elle a existé, a certainement eu lieu au temps de Lanfranc. Ne voyons dans ce transfert qu'une sorte de compensation populaire à un régime de force.

Il y a cependant d'autres raisons de penser ainsi. Anselme s'exila par deux fois d'Angleterre, à la suite de ses discussions avec Guillaume le Roux, puis Henri Beauclerc. Son refuge, en plus de Rome, fut l'Église de Lyon où l'accueillait Hugues de Die. Anselme était accompagné par son secrétaire, le moine Eadmer que nous avons déjà nommé, mais qui désormais aura une grande part dans notre récit, car il fut un ardent champion de la fête du 8 décembre. Est-ce à ces séjours à Lyon qu'il faut rattacher l'idée d'une fête de la Conception de la Vierge célébrée par les chanoines de la primatiale? Cette présomption prend corps en raison de la lettre écrite par saint Bernard aux chanoines de Lyon en 1138<sup>94</sup>; mais les documents de l'office lyonnais ancien sont rares, et la seule trace liturgique que nous possédions est le ms. récemment retrouvé à Annecy<sup>95</sup>.

Anselme et Eadmer quittèrent définitivement Lyon en 1107. De retour en Angleterre, il semble qu'Eadmer dut militer en faveur du rétablissement de la fête et qu'il rencontra assez vite une opposition considérable; il fut au cœur d'une controverse qui éclata vers 1120, et qui dura longtemps malgré les accords successifs du clergé. Ces difficultés le poussèrent à écrire en 1124 — l'année même de sa mort, dit-on — un traité de la Conception de la Vierge qui fut longtemps attribué à saint Anselme: Eadmeri monachi Cantuariensis tractatus de conceptione sanctae Mariae<sup>86</sup>. Il faut nous arrêter à ce texte, parvenu jusqu'à nous dans plusieurs mss. dont l'un a pu être pris pour un autographe: Cambridge, C.C.C. 371. L'édition critique de Thurston et Slater fait suivre le traité proprement dit de plusieurs appendices que nous avons déjà cités: le sermon De conceptione d'Osbert de Clare (encore un défenseur du privilège, associé à Eadmer dans son action), des oraisons et bénédictions pour l'office du 8 décembre, deux versions du miracle d'Helsin (Po. 1698) et une troisième version, importante, qui mentionne le Danemark et non la Dacie<sup>87</sup>. Or ce traité fait état, en ce qui concerne la fête, d'une dévotion populaire, abandonnée par ordre supérieur; nous ne pouvons nous empêcher de voir dans ce fait une des raisons qui firent agir Eadmer. A le lire, on le sent lutter contre une ancienne brimade mal tolérée:

Quorum sentencia eo maxime in robur excrevit, quod ii qui eam protulerunt seculari et ecclesiastica auctoritate divitiarumque abunduntia praeeminebant<sup>98</sup>...

<sup>93.</sup> P.L., CLVIII, 74.

<sup>94.</sup> Lettre 174 de saint Bernard, P.L.

<sup>95.</sup> Supra, p. 418.

<sup>96.</sup> Ed. Thurston et Slater; nous l'avons utilisé déjà plusieurs fois au cours de ce travail. Ce texte est également édité dans les Spuria de saint Anselme, P.L., CLIX, 302-319.

<sup>97.</sup> Cf. THURSTON/SLATER, appendices C, p. 65; D, p. 84; F, p. 93; G, p. 96.

<sup>98.</sup> Ibid., p. 2.

Brimade d'autant plus odieuse que ce sont les puissants du jour qui l'exercent contre d'humbles chrétiens, et sans raison aucune :

Et quidem priscis temporibus frequentiori usu celebrabatur, ab iis praecipue, in quibus pura simplicitas et humilior in deum vigebat devotio. At ubi et major scientia et praepollens examinatio rerum mentes quorundam imbuit et erexit, eandem sollennitatem, spreta pauperum simplicitate, de medio sustulit, et eam quasi ratione vacantem redegit in nihil<sup>99</sup>.

Et ces gens ne sont pas honnêtes en proportion de la science qu'ils portent dans l'esprit, et qui n'est rien sans la charité :

Illos vero quos multa scientia sine caritate perlustrat ferunt eadem scientia inflari, potius quam veri boni integritate solidari<sup>100</sup>.

Et voici comment l'on traite ces puissants et ces savants dépourvus de bonté :

Istos sua scientia quadam ventositate distendat<sup>101</sup>...

Tout le traité n'est pas de cette plume violente et, il faut le dire, revendicatrice, mais les textes sont là, bien en vue au début de l'exposé.

Quand on a lu ce texte, on s'explique mieux la lutte à mort entreprise pour aider Eadmer : Osbert de Clare, Anselme le Jeune (neveu de saint Anselme de Canterbury), Gilbert l'Universel, évêque de Londres. C'est qu'il s'agit désormais d'une tradition abandonnée jadis à contre-cœur sur ordre de l' « occupant » ; c'est une levée de boucliers populaire contre laquelle les théologiens vont être mis en minorité. Dans ce contexte peut-on s'étonner de la création d'une légende d'Helsin, moine anglais de souche, légende au surplus associée à Anselme dont la bonté rayonnante fait oublier la dureté de Lanfranc ? Même si l'ambassade n'a pas eu lieu, même si la légende est créée ex nihilo, la succession des événements est ainsi logique.

En effet, il faut le temps à un mort de devenir légendaire, puis à la légende de se former : Helsin est mort en 1087, le retour de saint Anselme et d'Eadmer en Angleterre a lieu en 1107. La tradition rapporte que la fête du 8 décembre fut célébrée dès 1120<sup>102</sup> par les prémontrés ; le traité *De conceptione* d'Eadmer est de 1124 et les mss. contenant les *miracula* — y compris la légende d'Helsin — circulent vers 1150. C'est là une durée normale pour la cristallisation d'une légende recueillie par la génération qui succède à Helsin.

Or ce n'est pas là une supposition : il existe une preuve manifeste de ces faits dans un texte en langue vulgaire terminé en Normandie vers 1150, le poème La Conception Nostre Dame de Wace<sup>103</sup>. Les cent soixante dix-neuf premiers vers de ce poème sont une traduction presque littérale du miracle d'Helsin (Po. 1698, version Daci). Voilà qui pose la question : un poète doit gagner sa vie et n'écrit pas un texte aussi long, destiné à la lecture publique, sur un sujet qui n'intéresse personne. Il faut donc penser qu'en 1150 le modèle possède déjà un sérieux droit d'aînesse et une incontestable popularité, en Normandie comme en Angleterre. Or la fête du 8 décembre s'était répandue assez vite dans le duché de Normandie<sup>104</sup>.

Mais ce n'est pas tout. A partir du vers 180 de la Concepcion Nostre Dame, Wace traduit un autre

<sup>99.</sup> THURSTON/SLATER, op. cit., p. 1.

<sup>100.</sup> Ibid., p. 2.

<sup>101.</sup> Ibid.

<sup>102.</sup> Anno M° CXIX ordo Primostrensis (sic) incipit et anno sequenti institutio festivitatis conceptionis beatae Mariae: Thome Sprotti Chronica, éd. Th. HEARNIUS, Oxford, 1719. Sprott est un bénédictin de Canterbury mort en 1274; sa chronique est considérée comme sûre et concorde souvent avec celle de Ramsay éditée dans le Monasticon Anglicanum, cf. supra, p. 430.

<sup>103.</sup> William Ray ASHFORD, The Concepcion Nostre Dame of Wace; A Dissertation..., Chicago, 1933.

<sup>104.</sup> Sur cette question, voir le travail de VACANDARD cité supra, p. 419, n. 27.

récit beaucoup plus ancien, le De nativitate Mariae<sup>105</sup>, également presque mot pour mot, et en entier. Ce n'est pas par hasard qu'il est ici associé à la légende d'Helsin : souvenons-nous du nombre d'offices qui le prennent pour leurs lectiones. En 1150 ces récits ne sont peut-être pas encore liturgiques, ils sont seulement le noyau de cette provision d'« histoires » merveilleuses qu'on lit et qu'on écoute par piété. Que ces « histoires » aient été traduites avant 1150 montre à quel point elles circulaient déjà dans les cercles quasi populaires, et depuis longtemps : ce qui les remet plus ou moins à l'époque de la génération qui suivit celle d'Helsin.



Nous pensons que la conclusion s'impose. La place des miracula n'était pas obligatoirement désignée dans les leçons de cet office dès sa création à l'époque d'Eadmer, et peut-être pouvons-nous présenter une hypothèse qu'on voudra bien ne pas prendre pour une affirmation, mais qui aide provisoirement à retrouver le sens de tous ces textes si étranges dans un office qui devrait être de haute et rigoureuse liturgie.

Nous retrouvons pour le XII<sup>c</sup> s. huit copies de l'office en vers contre une seule en prose. Évidemment. des témoins nous manquent, mais le hasard ne choisit pas si bien ses victimes. Nos témoins sont déjà fort dispersés: l'Allemagne, Lyon, Moissac, Verdun, Senlis, Rouen. Seul le ms. italien est en prose avec Po. 405 aux leçons. Souvenons-nous ici que le répertoire des offices en vers est plutôt populaire et qu'il n'est jamais devenu classique pour les fêtes du temporal et les grandes fêtes de la Vierge<sup>106</sup>. Souvenons-nous aussi que, suivant toute vraisemblance, le rétablissement de la fête du 8 décembre en Angleterre est le résultat d'une poussée populaire. On est alors fondé à croire que l'office en vers se serait constitué le premier - nous ne savons pas encore dans quelle région et qu'il se serait diffusé avec une relative rapidité. Pour le remplacer par un office de type plus classique et qu'on jugerait plus adapté à la dignité de la Vierge, il est bien possible qu'on ait eu recours à l'argument classique : un récit autoritaire, un message de la Vierge elle-même. On rencontre bien souvent au moyen âge de tels arguments d'autorité attribuant à un personnage célèbre telle façon de prier, et qui assurent la diffusion d'un texte<sup>107</sup>.

Ainsi seulement s'expliquerait l'insistance que le récit d'Helsin met toujours sur la date de la fête et la nature de l'office à réciter : cette dernière prescription est bien souvent en contradiction formelle avec l'office même. En effet, une bonne moitié des offices même tardifs utilisent les miracula et l'office en vers, et nous sommes donc loin de trouver ce qu'on prescrit, l'office de la Nativité, mutatis mutandis. Ainsi aussi s'explique plus ou moins le retard avec lequel cette littérature des miracula entre dans l'office : il s'était agi au début d'ordonner le remplacement d'un office en vers, et l'ordonnance a pris la place du texte lui-même.

A la suite de cet emploi fréquent il n'est pas difficile de concevoir qu'un récit prenant cette allure autoritaire a pu, dans un cas-limite, devenir matière à antiennes et à répons comme dans le ms. Sessorien. Qu'il ait entraîné à sa suite, dans les leçons comme dans l'office, d'autres miracula ne semble que normal : ainsi s'expliquerait l'originalité de ce répertoire.

<sup>105.</sup> Ce texte a déjà été présenté à notre lecteur, supra, p. 421. 106. DREVES, Analecta hymnica, t. V, XIII, XVIII, XVIII, XXIV-XXVI, XLV a. 107. Le type même de ces arguments a été étudié dans Les offices de la sainte Face, dans « Bull. des études portugaises », 1946, où nous avons tenté de démonter ce mécanisme si banal au moyen âge.